

1-45  
56  
1-63

— notes de —  
publications de promesses de mariage

N<sup>o</sup> 1. a publier les Dimanches 19. & 19. Janvier pour Jeudi  
23. dito 1812. à onze heures du matin & à trois heures A.M.  
de la semaine.

D'une part:  
Pierre Joseph Bellens vitier né à Liere le 1. 8bre  
1776, y domicilié place de l'hermitage, célibataire, fils  
légitime et majeur de Joseph gummier Bellens vitier  
domicilié à Liere, présent et consentant au mariage  
de Marie Catherine Van tuerhout, sa femme &

D'autre part:  
Elizabeth Stroobants servante née à Campenkout N.  
arr. de l'arr. de la Dyle le 6. 2obre 1760, domiciliée  
à Liere à la place, célibataire, fille légitime  
et majeure de Jacques Stroobants & de Catherine  
goovaerts, cultivateurs, domiciliés à Campenkout et  
consentans au présent mariage, comme il est  
prouvé par leur acte authentique de consentement  
donné devant le notaire impérial Henri van Bellingh.  
à Liere le 30. 7bre 1811., enregistré  
et legalisé en deux formes.

- M. Tennois
1. Pierre Stroobants, Charpentier, 38 faubourg  
d'ansers frère de l'épouse.
  2. Jean gummier Bellens, vitier, 13 ans place de  
l'hermitage frère de l'épouse
  3. Pierre gummier pectos, débitant de tabac  
54 ans le père Joseph van D. de l'arr. de l'arr. de  
30 ans, tous 2. amis et domiciliés à la place
- la seule épouse ne s'est vu

même jour jeudi 23. janvier 1812. à onze heures  
Cathédrale de Namur

D'une part

Jean Baptiste Verhaegen, tisserand, né à Liège le 10. janvier  
1799. y domicilié rue d'andors, célibataire, fils légitime  
de pierre gummains Verhaegen, décédé à Liège le 17. mai  
1808. ainsi qu'il résulte de son extrait mortuaire;  
et d'anne isabelle gummains particulière, domiciliée  
à Liège, assistante et consentante au mariage.

D'autre part:

Jean Marie Bruysecq, dentellier, né à  
Liège le 11. xbre 1792. y domicilié marché aux  
poissons, célibataire, fille mineure et légitime de  
Henri Bruysecq, mort à Liège le 30. févrière en  
dix, comme il est prouvé par l'extrait de son  
acte de décès; et de Marie elizabeth voluyten  
Cabantiere, domiciliée à Liège, assistante et  
consentante au présent mariage.

Temoins

1. Jean Baptiste gerardi, particulier, 53 ans, rue  
de bonlebas beau-frère de l'époux.
2. Jean Baptiste mannelact, maître de billard  
36 ans à la place B. pierre Joseph van de  
vede, plombier, 30 ans à la place A. Jean  
gummains alpaert, tisserand, 27 ans balceury  
les trois derniers amis des parties.

Savent tous être eueptie la mer de  
L'époux

Devant redi 26. janvier 1812. à onze heures de  
matin cathédrale de Namur

Jean Baptiste d'hen, boulier, né à Liège le 21. mai  
1797. y domicilié rue de berlaer, célibataire, fils légitime  
dott l'ageur de Jean Baptiste gummains d'hen, tailleur,  
et de petronille van Lierhoven, son épouse, domiciliés  
à Liège, ici présents et consentans au mariage.

D'autre part:

Mariane Dominique Verhoeven, particulière, née  
à Liège le 4. août 1791. y domiciliée rue dite de  
berlaerij, célibataire, fille légitime et mineure de  
Jean gummains Verhoeven bouliery, et de Catherine  
Verdelmans, son épouse, domiciliés à Liège, assis-  
tans et consentans au mariage.

Temoins

1. Jerome Leon quacyhayes, menuisier, 53 ans dans  
Valentours de l'église beau-frère de l'époux
  2. pierre gummains alpaert, marchand ferrand, 39 ans balceury  
beau-frère de l'époux.
  3. gummains Norij, dentellier, 27 ans rue de l'Écluse  
beau-frère de l'époux.
  4. Jean Francois gum. maine Styhaer, Condouvier,  
53. ans rue des Bois le-due Cousin de  
l'époux.
- Savent tous être eueptie à l'exception de la mere de  
L'époux.

Dimanches  
19. - 19.  
janua.

Le vendredi 24. janvier à midi 40. du jour entre  
d'une part.

Adrien goormans, journalier, né à Liere le 31. 4bre  
1764. y domicilié rue dite de propperjans veste,  
celibataire, fils légitime et majeur de guillaume  
goormans le 6. 9bre 1793. ainsi qu'il résulte de son  
extraits matricule et d'elizabeth Storms, journalier  
domiciliée à Liere, ici présente et consentante au  
mariage (v. v.) d'autre part.

Anna Comelis rimbaud, dentellière, née à Liere le 3.  
avril 1777. y domiciliée rue de S. Remstagg, célibataire,  
fille légitime et majeure de Jean Baptiste rimbaud,  
décédé à Liere le 29. juillet 1793. comme il est  
prouvé par l'extraits de son acte de décès; et  
d'isabelle Danhaerts, dentellière, domiciliée à  
Liere, ici présente et consentante au mariage  
(ait être) témoins.

1. Jean Baptiste rimbaud, Condouin, 23 ans  
rue des lieues prou de l'eglise,
  2. Francois de wiat, journalier, 54 ans petterdrecht
  3. Conelle q. de beaff, journalier, 26. 6bre 1793  
de S. Remstagg
  4. adrien Mol, journalier, 33 ans rue de l'armistice
- B. Domiciles amis  
Ayant fait être l'equivalent

à publier les Dimanches 19. & 26 pour jeudi 30. janvier 1812  
à onze heures du matin entre N° 1.

D'une part.

Jean Van den wijngaert, cultivateur, né à embelhem,  
arrondissement d'avers, le 16. mars 1780. domicilié à Liere  
au hameau de hagenbroec, célibataire, fils légitime et  
majeur de pierre Van den wijngaert et de marie  
jean den wijngaert, cultivateurs, domiciliés à embelhem  
et consentans au présent mariage; comme il est  
prouvé par l'acte authentique de consentement,  
donné devant le notaire van uster à Liere le  
quintidi 26. mois courant et y enregistré en formes

D'autre part.

Marie Therese geijsbrants, cultivateur, née  
à Wiehevoort arrondissement de malines, le 12. juin 1785.  
domiciliée au hameau de hagenbroec banlieue de la ville de  
Liere, célibataire, fille légitime et majeure de  
Joseph geijsbrants, cultivateur, domicilié à itegem et  
consentant au présent mariage; comme il est prouvé  
par son acte authentique de consentement, donné  
devant le notaire Seulemans à itegem le 14. janvier  
1812. et enregistré en formes. et de la défunte Jeanne  
Somers témoins

1. adrien, Montelmans, cultivateur, 53 ans
2. Conelle van Camp, cultivateur, 53 ans
3. adrien de wiert, cultivateur, 30 ans
4. Louis matthe, marchand ferreux, 50 ans

L'epoux seul fait être

2. m

à publier les Dimanches 26. Janvier et 2. février  
pour jeudi 6. février 1811. à onze heures du matin  
No 1. entre D'une part,

Jean Albert Schöller, tisserand, né à Bourg Waldmuel,  
arrondissement de Cavelt, Département de la Moselle, le 19. 8bre 1788.  
domicilié à Liège rue de la Vierge, célibataire, fils  
légitime et majeur de Geoffroi Schöller et d'Anne  
Gertrude Jérier, négociants, domiciliés à Bourg-  
Waldmuel et consentans au présent mariage; comme  
il est prouvé par leur acte authentique de con-  
suetudine, donné devant le Notaire impérial  
Antoine Casimir estens à Dülken le 23. plu-  
1811, enregistré et légalisé en deux formes.

D'autre part,

Anne Marie Elizabeth Verliiden, dentellière, née  
à Liège le 15. 8bre 1777, domiciliée rue de la  
Vierge, fille majeure de Jean Schoubert, fille majeure  
et légitime de Pierre gummair Verliiden, journalier,  
domicilié à Liège, in present et consentant au  
mariage N. S. E. et de la défunte Marie  
Barbe Moons.

Témoin

1. Jean Verliiden, tulleur, 43 ans, vliet je. s. p.
2. Charles Conushe vanderwee, tulleur, 51 ans, rue de Balan
3. Conushe Coenen, journalier, 28 ans, rue de glands
4. avatwood l. s. p. et l. s. d. m. 20 ans, de potins

Les époux Sont reins.

à publier les Dimanches 4 & 9. février <sup>1811</sup> pour jeudi 13.  
dit à onze heures du matin et deux  
D'une part

Jean Baptiste Muller, piper, né à Liège le 21. jan. 1780,  
domicilié rue de Beguinage, célibataire, fils légitime et  
majeur de Pierre Muller, rubans de Liège et de Marie  
Theresa van iersel, son épouse domiciliés à Liège, in  
presens et consentans au mariage C. E. D.

D'autre part

Anne Catherine Françoise Thomas, dentellière  
née à Ruvers le 21. février 1780, domiciliée rue de  
Beguinage, célibataire, fille majeure et légitime de  
Pierre Joseph Thomas, mort <sup>le 20. jan. 1798</sup> à Staves le 20. janvier  
1798; et de Jeanne Isabelle faes, née à Staves  
le 4. 7bre 1763; comme il est prouvé par leurs  
extraits mortuaires. Témoin

1. Pierre Nicolas Muller, Musicien, 30 ans, rue de Beguinage
2. Pierre Joseph van der Aannan, 26 ans, in Driete
3. Simon Keunis, Musicien, 42 ans, leyp
4. gummair luthiers, Musicien, 30 ans, rue de  
Beguinage le 1. s. p. de l'opone et le 3. d. m. d.  
amis des parties.

Tant les époux

N<sup>o</sup> 5. le publier les Dimanches 9 et 16 fevra N<sup>o</sup> 1  
pour jeudi 20. dito à 11 heures du matin entre

D'une part:

Pierre Legers, cultivateur, né à Antwerpen, arrond.  
d'Anvers le 13. Mai 1779, domicilié au hameau de  
Lahouen banlieue de la ville de Liège, célibataire  
fils légitime et majeur de Ferdinand Pierre Legers  
et d'Elizabeth Louts, agriculteurs, domiciliés à Antwerpen  
et consentans au présent mariage, comme il est prouvé  
par leur acte authentique de consentement, donné devant  
le notaire impérial J. van Caundenberg à Liège le  
21. janvier dernier et y enregistré en deux formes

D'autre part:

Maria Madeleine Mauselarts fermière, née à  
Anvers le 10. Mai 1777, domiciliée à Lahouen susdit, veuve de  
Johannes Hojes de Francoen Cammiers et en 2<sup>es</sup> des  
Jean Cornille van put, décédé à Liège le 4.  
avril 1800 ou environ comme il est prouvé par son extrait  
mortuaire, fille majeure et légitime de Melchior  
Mauselarts et de Jeanne van de Wijgaert, agriculteurs,  
domiciliés à Lahouen susdit, iii présents et consente-  
nt au mariage (v. d. B.)  
Témoins

- 1. Jean Baptiste Mauselarts, cultivateur, au hameau susdit
  - 2. Egide Guillaume Gili, boulanger, 38 ans, rue de Malines
  - 3. avoué
  - 4. geyvaerts Zanis
- les quatre sans écrire.

N<sup>o</sup> 21 même jour jeudi 20. fevrier 1812. à onze et 1/2 heures  
D'un part

Pierre Laurent Guillaume Goublois, ancien Notaire,  
né à Liège, arrondissement d'Anvers, le trois Mai 1745,  
domicilié à Westmal, arrond. d'Anvers, célibataire, fils  
majeur et légitime de Jean Baptiste Goublois, décédé  
à Liège le 8. juillet 1793; et d'Elizabeth Wijnants,  
décédée à Henshals le 7. avrie 1787, comme il est  
prouvé par leurs extraits mortuaires.

D'autre part

Maria Cornélie Anna Aerts, pastulière née à Liège  
le 1. gre 1760, y domiciliée rue de glands, célibataire,  
fille majeure et légitime de Michel Aerts, Notaire  
impérial à Liège, consentant au présent mariage  
comme il est prouvé par son acte authentique  
de consentement donné devant le notaire impé-  
rial van Aker à Liège le 1. janvier dernier et de  
la défunte Marie Catherine Helene Parasiers.

Témoins.

- 1.
  - 2. Joseph Louis Mans, Directeur des postes à Liège  
domicilié à Leythie 73 ans
  - 3. Martin van de ven, ambroyiste, 70 ans
  - 4. Norbert Marie Joseph van de ven, vinteur 44 ans
- le 1. frère de L'écuyer domicilié à Liège et les  
3 autres amis des parties, domiciliés à Liège à  
Leythie.



no 7

a publier les Dimanches & 8. Mars  
pour jeudi 12. Mars 1612. à onze heures  
entre N° 1.

D'une part.

Jean Cornelle van Hoof, poissonnier, né  
à Liège le 11. fev. 1756, y domicilié  
depuis le 1. Jan. 1786, célibataire, fils majeur et légitime  
d'Adrien van Hoof, mort à Liège le 2. avil  
1790 et Dame van der Eyden, décédée à Liège  
le 6. avil 1793; comme consta par leurs  
extraits mortuaires.

D'autre part.

Cornelia de laet, particulière née à Virsele  
mort d'ansor, le 1. fev. 1776, y domiciliée à  
Liège rue des Bois le Duc, célibataire, fille  
légitime et majeure d'Adrien de laet, mort  
à Liège le 3. fev. 1809; et d'Aldegondine  
décédée à Virsele le 27. fev. 1783; ainsi qu'il  
est prouvé par les certificats de Curés et  
Temoins.

1. Jean Baptiste Blanckaert orfèvre, 30 ans  
rue des Beaufres de St. Joseph
2. Jean Baptiste Vorstreet, Cultivateur, 56.  
ans rue dite le faubourg de Malines, ou le de  
Lopars
3. Jean Guimain Vromans, boulangier, 38 ans  
rue de Bois le Duc
4. Luc Guimain Voorhof, Condoumier, 42 ans  
rue de Bois le Duc les 2. dorées ans
5. C. van Hoof, vivant tous ces jours de laet

Même jour N° 2. même heure entre  
D'une part.

Jean Baptiste de Wert Maçon, né à Liège  
le 2. Mai 1787, y domicilié Section 5. No 4.  
Célibataire, fils légitime de Charles de Wert,  
décédé à Liège le 1. fev. 1808; comme il est  
prouvé par son extrait mortuaire. Dame  
Catherine Verhagen, domiciliée à Liège, inprésente  
et consentante au mariage d. v. d. e. f.

D'autre part.

Anna Cornelia van Breen, servante, née à  
Bouhont, arrond. d'ansor, le 7. fev. 1789,  
domiciliée au hameau de Hagenbroek, banlieue de  
la ville de Liège, célibataire, fille légitime  
et majeure de Jean van Breen, mort à Bouhont  
le 9. fev. 1799; ainsi qu'il résulte du certificat de  
son décès; et d'Elizabeth Colens, cultivateuse  
domiciliée à Bouhont et consentante au présent  
mariage; comme il est prouvé par son acte authen-  
tique de consentement, donné devant le notaire  
Jean Giller à Liège le 15. fev. 1808 et  
y enregistré en formes.

Temoins.

1. ~~Cornelia van Breen~~ cultivateuse, 40 ans  
Cornelia van Breen, cultivateuse, 40 ans  
rue de la Courbe, 10 ans
2. François Seters, cultivateur, 45 ans, cousin de  
Lopars, 13.
3. Adrien van Loij, cultivateur, 36 ans
4. Henri Matthe, marchand, 50 ans, les  
2. dorées ans et tous domiciliés  
à Hagenbroek
5. Les époux de Wert qu'on  
4. Grand goij, 3 dorées ans

N<sup>o</sup> 1. à public  
Les dimanches 8 et 15 Mars 1789  
pour jeudi 19. dite à onze heures du matin

N<sup>o</sup> 1. entre  
Jean Baptiste Verij, coutelier, né à Liere  
le 3. jbre 1743, y domicilié au du Couteau,  
Celibataire, fils légitime et majeur de Jean  
Baptiste Verij, décédé à Liere le 11. vendémiaire  
an 08; ainsi qu'il résulte de son acte de  
Mortuaire et de Waldetrude Janssens, boutiquier  
domicilié à Liere, in présente et consentant  
au mariage J. N. V. et.

Anne Maria Roosthooff, particulière, née à  
Viersel, arrondissement d'ansers, le 24 Mars  
1749. y domiciliée à Liere rue de Nois-le-duo  
Celibataire, fille légitime et majeure d'Adrien  
Roosthooff, mort à Liere le 10. jbre 1807

comme il est prouvé par l'extrait de son  
acte de décès <sup>à Liere</sup> <sup>de Marie Theres Verhaegen</sup>  
boutiquier domiciliée à Liere, in présente et consentant  
au mariage J. N. V. et.

1. Jean Guimain Verij, coutelier, 26 ans né  
à Couteau frère de l'époux annemarie Roosthooff fille  
2. Jean Baptiste Verhaegen, maître de l'époux, légitime  
âge de 33 ans né à Nois-le-duo cousin Pierre  
Gormain de l'épouse, 13 Jean Baptiste  
grandi, particulier, 34. ans né de Bie  
le du cousin Gormain allié de l'épouse le  
Jean Francon Roosthooff, boutiquier 18 ans frère  
de l'épouse

N<sup>o</sup> 2. même jour même Liere entre  
D'une part:

Pierre Voet, Cultivateur, né à Liere le 24. avie  
1769. y domicilié à Hagenbrouck-Clooster-hijde, banlieue  
de la ville, Celibataire, fils légitime de Pierre  
Voet et d'Elizabeth Verhaegen, cultivateurs,  
domiciliés à Liere, in présents et consentants  
au mariage J. N. V.

D'autre part:  
Marie Theres Dochaert, servante, née à  
Duffel, arr<sup>de</sup> de Malines, le 4. jbre 1788.  
domiciliée à Druit à Beerse, Celibataire  
fille légitime et majeure de Pierre Dochaert  
mort à Duffel le 30. jbre 1798. et de Catherine  
Culemans, décédée à Duffel le 17. avie 1795.  
tous les autres ascendants tant paternels que  
maternels ~~et~~ <sup>est</sup> aussi décédés; comme il est  
prouvé par les extraits de leurs actes de  
Décès

- Witness (les époux ne savent  
lire)
1. Pierre van Kooze, jardinier, 41. ans Cloosterhijde  
2. Adrien Lebruyts, boulanger, 19. ans à Leplae  
Cousin de l'épouse.  
3. Avantsoudt L. j. and. Gijjaerts 3. ans

Pierre de pont, Cultivateur, in de Reijcken  
à Beerse.

13.  
Même jour jeudi 19. Mars à midi entre  
D'une part:

François Maes, ouvrier = papier, né à Liège le  
19. janvier 1747, y domicilié rue dite le rampart  
des Capucins, célibataire, fils légitime et majeur  
de Gauthier Maes et de Catherine van den biel  
mariés, domiciliés à Liège in presens et  
consentans au mariage (N<sup>o</sup> 1)

D'autre part:

Maria Jeanne De groef, dentellière, née à  
Liège le 18. 7bre 1778, y domiciliée rue du  
bequing, célibataire, fille majeure et légitime  
de Pierre Joseph De groef, mort à Liège  
le 3. 7bre 1780 et de Jeanne van Dassel,  
décédée à Liège le 18. 7bre 1765, comme il  
est prouvé par leurs extraits mortuaires.

Témoin

1. Antoine gummoin Calwaerts, boulier, 72 ans
2. Jean François Calwaerts, boulier, 59 ans  
tous 2. rue du bequing
3. Jean gummoin de Bruijs, tailleur, 44 ans  
rue de l'hermitage.
4. avoué et 4. amis. les époux ne  
sont eus

14.  
à publier les

Dimanches 15 et 22. pour le  
26. Mars à onze heures du matin entre  
N<sup>o</sup> 1. D'une part:

Guillaume gummoin Marier, tailleur, né à Liège  
le 13. Janvier 1777, y domicilié rue verte, veuf  
d'Anne Marie van den Berghe, née à Liège  
le 8. 8bre 1809, fils légitime et majeur de Pierre  
Marier, mort à Liège le 3. 7bre 1780, comme  
il est prouvé par leurs extraits mortuaires et de  
Jeanne Catherine Van den Broeck, journalière  
domiciliée à Liège in presens et consentante  
au mariage / s. s. s. s. s.

D'autre part:

Maria Catherine Neekx, couturière, née à  
Liège le 20. 7bre 1785, y domiciliée rue du  
paradis, célibataire, fille légitime et majeure  
de Pierre Neekx et de Jeanne Henris, laboueurs  
domiciliés à Liège, in presens et consentans au  
mariage / le pou s. s. s. s. s. s. s. s. s. s.

Témoin les époux s'ont eus

1. gummoin Neekx, sabotier, âgé de 36 ans, rue  
du paradis, frère de l'époux
2. Agide Melis, boutique, 53 ans, à la place  
de l'époux
3. Jacques Joseph Wijnb, écrivain, 33 ans, rue du  
bequing
4. Christian geoffroy Pagenmeyer, maître de  
l'ajage, 46 ans, rue d'andors, 2. amis  
amis.

N<sup>o</sup> 2. Mêmes jour même heure jeudi 26. Mars.  
entre

André Beekmans, ouvrier - constructeur de machines,  
né à boom, ward d'andaz, le 24. août 1776, domicilié à  
Lierre in d'cruijsbroek, célibataire, fils légitime et  
majeur de Pierre Beekmans, mort à boom, le  
domio de ses ascendants, le 27. Mars 1809; et  
d'Anne Marie Allenolayke, décedée à boom  
le 17. xbre 1779; ainsi qu'il résulte de leurs  
extraits mortuaires d'autre part.

Marie Françoise vander eynde, dentellière  
née à Liere le 23. Janvier 1777, y domiciliée  
en vertu, célibataire, fille majeure d'Alexandre  
majeur de Jean Baptiste vander eynde, décedé à  
Liere le 30. Janvier au veuf; ainsi qu'il  
est constaté par son extrait mortuaire;  
et d'Elizabeth Van aert, Colporteuse, domici-  
liée à Liere, in present et consentante  
au mariage (à venir.)

Les deux témoins  
tenoir, l'époux pers.

1. Jean Summair van mol, serrurier, âgé de ans 33 ans
2. Jean Baptiste van mol, serrurier, âgé de 29 ans, rue des glands
3. De Jean polissart van de veld, ouvrier constructeur de machines âgé de 29 ans *du d'atelerium*
4. De Jean André Poynaerts.

*AB* a publier les Dimanches 29. et 29. Mars  
pour jeudi 2. avril à cinq heures du matin  
n<sup>o</sup> 1. entre.

Jean Baptiste Van Leemput, cultivateur né à  
Liere le 13. xbre 1777, y domicilié au hameau de  
Luchenen, banlieu de la ville, célibataire, fils légitime  
de Guillaume Van Leemput, mort à Liere le 29.  
xbre 1806; et de Marie Janssens, décedée à Liere  
le 14. xbre 1786; comme il est prouvé par les  
extraits des leurs actes de décès.

et:

Marie Catherine goovaerts, cultivateuse, née  
à Duffel, ward de Malines, le 27. Janvier 1798,  
domiciliée à Liere au hameau de Luchenen  
banlieu de la ville de Liere, célibataire,  
fille légitime <sup>posthume et</sup> mineure de François goovaerts  
mort à Duffel le 14. xbre 1791, ainsi qu'il résulte  
de son extrait mortuaire; et d'Elizabeth  
Hens, fermière, domiciliée à Liere in present  
et consentante au mariage f. N. N.

tenoir

1. Jean François Hens, tailleur, 42 ans, Duffel  
seul de l'époux
2. Jean Baptiste Hens, tisserand, 47 ans, Duffel  
seul de l'épouse
3. Jean Baptiste Crauwels, laboureur  
38 ans, Cort. b., beau-frère de l'époux
4. Gérard Benoît Mevarels

Les époux ne s'opposent

N<sup>o</sup> 9. Même jour même heure jeudi 2. avr. 1812.

Gummain Verboet, laboureur, né à putte le 19. mai 1760. y domicilié au hameau de nyle barlien de la ville de Liège, célibataire, fils légitime et majeur de Jean Verboet, mort à Beersel le 9. xbre 1795. ainsi qu'il est prouvé par son extrait mortuaire; et de Marie Hebens, cultivateur, domiciliée à Liège, et consentante au présent mariage, ainsi qu'il résulte de son acte authentique de consentement, donné devant le notaire in j<sup>o</sup> par acte à Liège le 2. Mars 1795. et y enregistré en deux formes et d'art. 101.

Maria Heus, servante, née à Wépel, Canton de Liège, le 6. aout 1790., domiciliée à Liège rue de Solaire, célibataire, fille légitime et majeure de Gummain Heus et d'Anne Marie Daens, cultivateurs, domiciliés à Wépel, in j<sup>o</sup> présents et consentans au mariage. (Ces deux servants)

Actuaires

1. Antoine Gummain Caluscart, boulier 72 ans rue du Bequien
2. Gide Melis, bouquier 55 ans à la place
3. Gerard Servet Hevenels
4. Montvordt

Amis

Depons tout soit écrit

Mme. Margueta Verboet

N<sup>o</sup> 11. Les dimanches 5 & 12. avr. pour jeudi 16. à onze heures du matin.

francois De Schutter, Condouin, né à Liège le 20. aout 1786. y domicilié au dit le fanbourg de Bois-le-duc section 4. célibataire, fils légitime et majeur de Jean Baptiste De Schutter mort à Liège le 11. juin 1797. et d'Elizabeth Hys Decedee la dernière de ses ascendants, à Liège le 15. juin 1806. comme il est prouvé par leurs extraits mortuaires.

et Marie Elizabeth Mlens, journalière née à Aerschot, y arrond. Dou. Dep. de la Dyle, le 5. xbre 1791. et y domiciliée de droit, demeurante à Liège au dit le fanbourg de Bois-le-duc, célibataire, fille mineure et légitime de Charles Mlens, journalier, domicilié à Aerschot et consentant au présent mariage, ainsi qu'il résulte de son acte authentique de consentement, donné devant le notaire Joseph Deboriot à Aerschot le 26. Mars, donné et enregistré et légalisé en deux formes, et de l'aveu de Marie Elizabeth Mlens.

1. Doniz Verhoyen Mousiel, 38 ans, rempart de Chartroup
  2. Jean Gummain Verboespan, Condouin 34. rue des lieues
  3. Jean francois Degraef, Condouin, 26 ans, chez H. pierre Gummain Heus, Hifferand, 26 ans fanbourg de Bois-le-duc 4 ans.
- les vœux les moins  
sont écrits

Les Dimanches 12 et 19. pour jend: 23. avrie  
No 1. ouz Heurs danatus.

N<sup>o</sup> 12.

entre  
Antoine van der Broeck, filieur de Stou, né à  
Moloubeke, 1<sup>er</sup> avrie du desp de la dyke le 27. gre  
1768. domicilié à Liere, rue de la lantern, célibataire  
fils légitime et majeur de pierre van der Broeck,  
decedé à Moloubeke le 26. Brumaire an 2. pour  
cui il résulte des brevets mortuaires et  
de Maria anne obbeke, ouvrière domiciliée à  
Moloubeke et consentante au present mariage  
comme il est prouvé par son acte authentique  
de consentement, donné devant le notaire  
Jacques Joseph Charas à Bupelles le 23. Mars  
dernier, enregistré et legalisé en formes

et  
Jeanne Marie De Keyser, dentellière  
née à Liere le 19. Janvier 1790. y domiciliée  
rue de la lantern, célibataire, fille légitime  
et majeure de Jean Baptiste De  
Keyser, mort à Maperkoden le 12. floréal an  
sept, comme il est constaté par brevets  
mortuaires, et d'Anne Catharina Vlijman,  
bandière, domiciliée à Liere, in présente  
et consentante au mariage. (N. B.)

Temoins  
1. Jean Francois De Keyser, tondelier, 38 ans, marié  
petites lunettes, frère de l'epouse 2. Jean  
Francois Bastia, tisserand 27 ans, rue de la  
lanterne 3. Jean pellegroms, tulleur 16 ans, rue  
de Malines 4. Jean Baptiste wouters, tisserand  
36 ans, rue du bequenez 3. amis  
les epoux en avec et avec

N<sup>o</sup> 2. même jour jend: 23. avrie à ouz  
Heurs et demie du matin entre

(D'une part:

Jean Francois fierens, jardinier, né à Liere le 15.  
Mars 1776. y domicilié, rue dite le faubourg de  
Malines, célibataire, fils majeur et légitime  
de Jean Francois fierens et de Jeanne Maria van  
poppel, jardiniers, domiciliés à Liere, in presents  
et consentans au mariage. (N. B.)

(D'autre part:

Heurs Catherine Suters, servante, née à  
Liere le trois octobre 1779. y domiciliée, rue dite  
le faubourg de Malines, célibataire, fille majeure  
et légitime de Francois Suters et d'Anne  
Marie Michiels, cultivateurs, domiciliés à Ruffe  
et consentans au present mariage, comme  
il est prouvé par leur acte authentique de  
consentement, donné devant le notaire  
van alder à Liere le 3. du courant et enregistré  
en formes.

Temoins

1. egide van poppe, blanchisseur, 38 ans, rue de  
l'epouse 2. Lucas gummans, voocht,  
Cordonier, 42 ans, rue de bon-berdue 3. Jean  
Francois guldestops, bottiquier, 47 ans, faubourg  
de Malines, 4. Joseph Spruyt, menuisier, 28 ans,  
rue de Bon-berdue 13 derniers amis

L'epouse sait voir l'epouse pres.

a publier les Dimanches 19 et 26. pour je  
Mercredi 29. avril à onze heures du matin  
entre

N. 13.

D'une part: (Acte 1.)  
gummain roots, particulier, né à Duffel  
le 17. Mars 1757. domicilié à Liège une drôte  
veuf de Marie Hendrickx, décédée à Liège le  
29. janvier 1809, fils majeur et légitime de  
Jean roots, mort à Duffel le 2. Mars 1774.  
et de Marie leus, décédée à Duffel le 18. Mars  
1739. comme il est prouvé par leurs extraits  
mortuaires.

D'autre part:  
Antoinette Jouis, boutiqueuse née à Pulshout  
veuf de Tharion le 6. Mars 1752. domiciliée  
à Liège rue des écoles. les deux parents Jacques  
gummain Reijpers, décédée à Liège le 8. Mars 1808.  
fille majeure et légitime de Pierre Jouis, mort  
à Pulshout le 26. juillet — et Dame Cathé-  
rine peeters, décédée à Liège le 9. Mars 1792.  
ainsi qu'il résulte de leurs extraits mortuaires

N. 13.

les époux nous ont déclaré sous serment  
que le nom de l'épouse se trouve mal  
orthographié dans son acte de naissance ou  
que cet acte porte Jouis tandis que le véritable  
nom est Jouis à l'appui de cet déclaration  
ils nous ont exhibé l'original de l'acte de  
naissance de Pierre Jouis, père de l'épouse  
et ont consenti à l'avis du conseil  
d'état approuvé par Sa Majesté l'empereur  
à Paris le 30 Mars 1808.

Témoins

1. Pierre Verpoorten, friseur à Obis, rue de  
voies le d'ou beau frond de l'épouse 2.
2. Jean Baptiste Denis, menuisier, 79. ans  
faubourg d'anson 3. Joseph van sandel,  
lavoir, 35. ans faubourg d'anson 4. avontrood  
3. amis. L'épouse a été assistée  
antoinet Jouis  
antoinet Jouis

Acte 2.

le jeudi 30. avril à onze heures du matin  
entre  
francois Henri peeters, instituteur, né à Liège le  
21. Mars 1790. et domicilié rue dite la canal, céliba-  
taire, fils légitime de Jean Baptiste peeters,  
tailleur et de Marie Elizabeth gojvaerts, son  
épouse domiciliés à Liège, us présents et  
consentans au mariage. (Acte 2. époux)

et:  
Marie Cornelia Van der wee, particulière  
à Liège le 6. janvier 1787. et domiciliée rue des  
glands, célibataire fille légitime et majeure  
de Jean gummain, un docteur, le page pour  
l'usage de Marie Theresse van der wee  
son époux, domiciliés à Liège, us présents et  
consentans au mariage. assistans et consentans  
au mariage

1. Jean Baptiste vander wee, pharmacien,  
ans
2. Charles Cornelle van der wee, boulanger, 56. ans  
de balat 3. Jean gummain vander wee, serrurier,  
33. ans 4. avontrood les 2. premiers ont les et les  
2. derniers amis

le même jour jeudi: 130. avie a 11 et <sup>1/2</sup> d'heure  
entre d'une part:

Guillaume Torfs, filz de Coton, né à  
Berlaer Cantot de Liège, le 29. août 1782.  
Domicilié à Liège rue de Malines, Calibataire,  
filz légitime et majeur de Jean François  
Torfs, Decedé à Berlaer le 11. février dernier, comme  
il est prouvé par son extrait mortuaire  
et de Catherine Callaers, cultivateur, domiciliée  
à Berlaer in presentis et consentante au  
mariage. N. B. D'autre part:

Marie Anne van Seborg, Dentellière, née à  
Liège le 7. mars 1769, y domiciliée rue de  
Malines, Calibataire, fille légitime et majeure  
de Guillaume van Seborg, bouillier, et  
de Catherine Lucie van Buel, son épouse  
domiciliés à Liège assistans et consentans au  
mariage. N. B. D'autre part: Legitimanda.

mais en pitot les dits époux nous ont déclaré qu'ils  
ont eu d'eux un enfant de sexe féminin, inscrit  
aux Registres de naissances de notre ville  
le 19. février 1810. sous les noms et surnoms  
de Marie Theres. Dorothea, fille d'Anne  
Marie van Seborg, dont le present epoux  
se déclare être le pere et qui ils requierent  
pour leur fille légitime tenoir.

1. Pierre Torfs, cultivateur, 27 ans Berlaer  
fron de l'epoux 2. Charles Henri Leopold van  
Seborg, boutique 82 ans à la place ou de  
de l'epouse, 3. Jean François Hampeff, 82 ans

de Liège de la mairie de Berlaer, y domicilié  
et de son 1. age de 43. ans, D'avoortroot  
Barin de l'epoux, le 4. ans.

1810

Je publier les dimanches 26. avie et 3.  
mai pour jeudi mercredi 6 mai à deux heures d'heure  
N. B.

Pierre Guillaume Torfs, ouvrier - Charpentier,  
né à Liège le 14. 8bre 1785, Domicilié à  
Duffel, Calibataire, filz légitime et majeur  
de François Torfs, Decedé à Liège le 9. 8bre  
1804, comme conste par son extrait mortuaire  
et d'Anne Marie Callaers, cultivateur, domiciliée  
à Liège, in presentis et consentante au  
mariage. N. B. et.

Elizabeth Canterels, couturière, née à Liège  
le 27. 9bre 1783, y domiciliée rue dite la  
fanbroy de Malines, Calibataire, fille majeure  
et légitime de Jean Baptiste Canterels, Cultiva-  
vateur, domicilié à Liège, in present et  
consentant au mariage. N. B. D'autre part  
Jeanne Marie van Sagt, N. B. D'autre part  
N. B. D'autre part.

1. Marie Francois Delien, cultivateur, age de 22 ans, domicilié au hameau de Malines  
beau-frere de l'epouse
2. Jean Dominique de Becker, Cordonnier, age de 29 ans rue de Malines
3. Jean André Huyvaerts
4. avoortroot P. Painé

Trois derniers amis des parties

même jour mercredi 21 mai à midi entre

D'une part:

francois Jaspers Journalier, né à Liège le 9. 1776. Domicilié à Liège rue de son lieu, célibataire fils majeur légitime de Pierre Jaspers, mort à Liège le 9. mai 1786. et de Marie Aerts, décédée à son domicile au

Comme il est prouvé par leurs extraits mortuaires

D'autre part:

Jeanne Lucie Romas, <sup>Journalière</sup> née à Liège le 13. 1769. y domiciliée rue de son lieu, célibataire, fille majeure et légitime de Michel Romas, mort à Liège le 30. Brumaire an neuf et d'Anne Mattheys, décédée à Liège le 29. 1807. ainsi qu'il résulte de leurs extraits mortuaires

à légitimer

leurs deux enfans du sexe féminin, dont l'un est inscrit aux Registres de naissances de notre ville sous le nom exprès de Marie fille de Jean francois Jaspers de Lucie Romas le 7. floréal an neuf et l'autre inscrit le 13. janvier 1810. sous le nom de Marie Thérèse fille de Jean francois Jaspers et de Lucie Romas, lequel ils reconnissent pour leurs filles légitimes

1. Jean Baptiste Romas, Cultivateur, 33 ans habitant sous l'épave, à Pierre Joseph Gilain, percepteur de Contributions Directes de notre St Catherine, y domicilié, âgé de 137 ans 3. mois 13. jours 13. ans

les seuls témoins savent que

N° 13.

Vendredi 6. mai à 9. heures relevé entre

D'une part:

le sieur Jean Ferdinand van Landenberghe, particulier né à Liège le 27. mai 1783. y domicilié rue de Berlaer, célibataire, fils légitime et majeur de Maître Jean Jacques Joseph van Landenberghe, notaire impérial, domicilié à Liège, et consentant au présent mariage comme il est prouvé par son acte authentique de consentement, donné devant Maître Pierre Lyciathes francois van Aellen à Liège le 21. avril dernier, et existant en formes, et de la défunte dame Thérèse Ferdinandine van Loon

D'autre part:

la Dame Marie francoise Bourbans, rentière, née à Liège le 13. 1768. y domiciliée rue de Malines, célibataire, fille majeure et légitime du sieur Joseph Bourbans, décédé à Liège le 18. 1772. ainsi qu'il résulte de son extrait mortuaire, et de dame Anne Catherine Dieleus, rentière, domiciliée à Liège et consentant au présent mariage comme il constate par son acte authentique de consentement donné devant le susdit notaire (Data et Supra. Temoins

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

à publier les Dimanches 3 et 10. pour  
Vendredi 11. mai 1812 à 9 heures et 1/2.

175

Charles Antoine <sup>et fils de Catherine</sup> Claes, né à Liège le 21.  
février 1791. y demeurant rue des Lièvres  
Libataire, fils légitime de Jean Baptiste  
Claes mort le dernier de tous les ascendants  
à Liège le 1. mai 1811. et de Jeanne  
Marie van der Wijngaert décédée à Liège  
le 21. thermidor an 8. comme il est prouvé  
par les extraits mortuaires.

et  
Jeanne Elizabeth <sup>et</sup>未婚 dentellière, née  
à Liège le 26. avril 1779. y domiciliée rue  
des Lièvres, Libataire, fille légitime et  
mineure de Jean François <sup>et</sup>未婚 et de  
Marie Catherine <sup>et</sup>未婚 journalière, domiciliée  
à Liège, assistants et consentants au mariage  
de leurs deux enfants, les uns par les autres  
à Liège.

Leurs deux enfants  
deux groupes: il est né <sup>à Liège</sup>  
dernier de deux enfants dont l'un de sexe  
masculin inscrit le même jour aux registres  
de naissance de cette ville au L. M. et  
sous les noms <sup>et</sup>未婚 de Pierre fils de  
Charles Antoine Claes et de Jeanne <sup>et</sup>未婚  
et l'autre de sexe féminin inscrit au même  
instant sous le N. 25. et sous les noms et  
prénoms de Marie Thérèse, fille de Charles  
Antoine et Claes et de Jeanne <sup>et</sup>未婚  
lesquels il <sup>est</sup>未婚

1. Jean Joseph <sup>et</sup>未婚 mineur, né le 13. mars 1812  
à Liège, fils de <sup>et</sup>未婚 et de <sup>et</sup>未婚  
2. <sup>et</sup>未婚 25. ans, né le 17. décembre 1811  
à Liège

et 2.

même jour et à 9 heures et 1/2.  
entre

Jean François Minneters, barbier, né à Liège  
le 30. août 1777. y domicilié rue des Colas  
veuf de <sup>et</sup>未婚 décédée à Liège  
le 18. 7. 1811. y <sup>et</sup>未婚  
de Jean Baptiste Minneters tailleur, et de  
Marie Thérèse <sup>et</sup>未婚 son épouse domiciliée  
à Liège, assistants et consentants au mariage

et <sup>et</sup>未婚  
Catherine <sup>et</sup>未婚 Catherine née  
à Liège le 31. Mars 1774. y domiciliée au  
Rameau de la halle aux bouchers de la ville  
Libataire, fille majeure et légitime de  
de Jean de poster, mort à Liège le 11. Mai  
1807. et de Marie Anne <sup>et</sup>未婚  
à Liège le 2. 7. 1811; comme il est prouvé  
par les extraits de leurs actes de décès.

entre

1. Simon <sup>et</sup>未婚 22 ans, fils de  
Jean <sup>et</sup>未婚 et de <sup>et</sup>未婚  
Libataire, 33 ans, <sup>et</sup>未婚
2. <sup>et</sup>未婚 30. ans  
du <sup>et</sup>未婚
3. <sup>et</sup>未婚

N° 16

publie Les Dimanches 17 et 18. pour  
Mardi: 27. Mai 1812 à six heures du  
matin entre D'une part:

Jumain Laenus, cultivateur, né à Balon  
 Canton de Liège le 1. 6bre 1787. y domicilié  
celibataire, fils légitime d'Adrien Laenus,  
decédé à Balon le 18. juillet 1808. ainsi  
qu'il résulte de son contrat matrimonial et de  
Marie van Toppay, cultivateur, domiciliée à  
Berlaer et consentante au présent mariage  
comme il est prouvé par son acte authentique  
de consentement donné devant le notaire  
Jean Aker à Liège le 24. Mars 1812  
et enregistré à deux formes.

D'autre part:

Jeanne Catherine Topp, servante, née à  
Duffel arrondissement de Malines, le 27. 9bre 1787.  
domiciliée au hameau de Nijle banlieue de  
la ville de Liège, célibataire, fille légitime  
et majeure de Cornille Topp, décédé le dernier  
de Mars des années à Nijle le 1. 9bre 1791.  
et de Jeanne Catherine Buschots, décédée  
à Nijle le 2. 9bre 1791. comme il est  
constaté par les certificats des deux décès

Attestés

1. François Laenus, cultivateur, 23 ans, fils de  
Jean Laenus, fronde l'épouse 2. ait dieu Topp,  
cultivateur, 27. ans, à Nijle fronde l'épouse
2. Adrien Buschots, cultivateur, 30. ans, Duffel  
ou le D. l'épouse H. avoué et ami.

L'épouse seule sait qu'elle

à publier les Dimanches 14. 30 mai  
pour joudi 4. juin 1812. à onze heures  
du matin entre D'une part:

N° 17

Madame Jeanne Marie Wouters, femme de Lilla  
2. arr. de St. Des Deux Voeux, le  
2. février 1786. y domiciliée, célibataire,  
fille légitime et majeure de Jean François  
Wouters, né à Lilla le 18. avril 1794.  
comme il l'est prouvé par son extrait mortuaire  
et de Marie Catherine Antonie, femme,  
domiciliée à Lilla et consentante au  
présent mariage ainsi qu'il résulte  
de son acte authentique de consentement  
donné devant le notaire impérial Pierre  
Joseph Wuyts à Lilla le 9. mai  
dernier et enregistré en formes et  
d'autre part.

me Catherine Verbeeman, particulière  
née à Liège le 11. mars 1786. y domiciliée  
à Hayenboach - Coorta. heijder  
Section 6. n° 1. célibataire, fille légitime  
et majeure d'Égid. Verbeeman, mort à  
Liège le 16. août 1796, ainsi qu'il est  
constaté par son extrait mortuaire  
et de Marie Verbeeman, aubergiste,  
domiciliée à Liège, et consentante au  
présent mariage; comme il est prouvé  
par son acte authentique de consentement  
donné devant le notaire impérial  
M. van Caenselberghe le 20. mai  
dernier; et y enregistré en deux formes

de l'un des témoins, 24 ans à l'épouse 4. François Wuyts, jute fays, 24 ans  
1. Cornille Perigore, boulier, 24 ans à l'épouse 4. François Wuyts, jute fays, 24 ans  
me de Balas 2. Corins, 17 ans mort le 4. juillet 1811.

N° 18  
à publier les Dimanches 14 et 21. pour  
Mardi: 26. juin à onze heures du matin  
entre

Monsieur Jeanne Geneus, Condouin, née à  
Liège le 1. juillet 1790, y demeurant d'ans,  
célibataire, fille légitime et majeure de Jacques  
Geneus, veuf, le donum de ses ascendants pater-  
nels à Liège le 20. avril 1800. ainsi qu'il résulte  
de son acte de naissance de ses ascendants  
maternels, à Liège le 2. mai 1808. comme  
il est prouvé par leurs extraits mortuaires  
et:

Mme Marie Geneus, servante, née à Vilwode,  
2. arr. de St. Des Deux Voeux, le 16. janvier  
1745, domiciliée à Liège rue des Sabots, céliba-  
taire, fille majeure et légitime de Michel  
Geneus, mort à Vilwode le 2. 8bre 1784. et de  
Marie Josephine Tadaer, veuf, le donum  
de tous ses ascendants à Vilwode le 1. juin  
1796. ainsi qu'il résulte de leurs extraits  
mortuaires.

- Actuaires.
1. Jean François vervoort, Jandianier, 53 ans veuf  
congladé d'gone
  2. p. J. gislain
  3. Pierre Joseph van de Veldt, plombier 62 ans  
à Liège
  4. Jean Baptiste van de ijnde, tailleur  
36. ans rue de Bois-le-Duc.
  - 3 dorées, avis
- Joseph van de Veldt (signature)





même jour vendredi: 3. juillet 1812. à onze et  
1/2 du matin entre D'une part.

Joseph Geens, journalier, né à anvers par acte  
S<sup>t</sup> Georges, le 30. Nov. 1779. demeurant à Liège  
rue d'Anvers, célibataire, fils naturel et majeur  
de Guillaume Geens, absent et de Françoise Binet  
dentellière domiciliée à anvers et consentante  
au présent mariage, comme il est prouvé  
par son acte authentique de consentement donné  
devant le notaire impérial, egide albert  
podeur à anvers le 9. juin dernier et enregistré  
en deux formes

D'autre part:

Henriette Marie van Schuyck, dentellière,  
née à Liège le 16. gbre 1768, domiciliée  
rue de Malines, célibataire, fille majeure  
et légitime d'Henri van Schuyck, mort à  
Liège le 29. pbr 1776. et de Marie batens  
décédée à Liège le 24. février 1783, ainsi  
qu'il résulte de leurs extraits mortuaires,  
témoin:

1. Jean Antoine van Heirle, Can. de 135.
2. Jacques Laurent van der Wee, frippier, 49
3. Pierre de hert, journalier, 27. ans rue de l'Église
4. Pierre Freysens, tailleur, 63 ans rue de  
Requingez. Le amis  
les vobis témoins savent en

1812

à publier les Dimanches 28. juin et 5.  
juillet pour Samedi 11. juillet 1812. à 10. du  
matin. entre (D'une part:

Pierre goodaerts, tisserand, né à putte sur  
le 19. gbre 1744 demeurant à Liège  
rue de la Lanterne, célibataire, fils légitime  
et majeur de Martin goodaerts, mort le dernier de  
ses ascendants paternels, à putte le 10. gbre 1787  
et de Marie thérèse de Belser, décédée, la  
6 dernière de ses ascendants maternels, à putte  
le 31. janvier 1800. comme il est prouvé  
par leurs extraits mortuaires.

D'autre part:

anne Catherine Castanie, dentellière, née à  
Liège le 17. pbr 1791. domiciliée rue de la  
Lanterne, célibataire, fille légitime et majeure  
de Joseph François Castanie, décédé à Liège le  
22. pbr 1796, ainsi qu'il résulte de l'extraire  
de son acte de décès, et de Cornélie Verer-  
mand, dentellière, domiciliée à Liège, après-  
tante et consentante au mariage

témoin:

P. Jean François Liérens, tailleur 40 ans, prouvé  
gardeur peulx, batellier, 137. 73 Charles  
Antoine Moormeus, instituteur, 32. ans, ton  
les 2. rue de la Lanterne le avout 1812.  
amis les vobis témoins savent en  
qu'ils savent



à publier les dimanches 20. juillet et 2. aout pour  
vendredi 7. aout 1812. à six heures de matin

entre  
Laurent Hoeffter, tisserand, né à Liège le 15.  
janvier 1789. y domicilié me des tilleuls, célibat-  
taire, fils légitime et majeur de pierre antoine  
hoeffter, mort, le dernier de ses ascendants paternels,  
à Liège le 8. avril 1811.; et de Catherine de  
Belder, décédée, la dernière de ses ascendants  
maternels, à Liège le 11. février 1811. comme  
il est prouvé par les certificats de leurs décès  
et.

Jeanne Cornelia van Wapshoven, dentellière,  
née à Liège le 24. aout 1790. y domiciliée me  
des tilleuls, célibataire, fille légitime et majeure  
d'antoine guillaume van Wapshoven, mort,  
le dernier de ses ascendants paternels à  
Liège le 6. février au 6. (25. avril 1798). et de  
Marie Elizabeth Verhoyen, décédée, dernière  
de ses ascendants maternels, à Liège le 27. mai  
1811. ainsi qu'il résulte de leurs extraits mort-  
=naires.

Temoins

1. Jean Francois Jacques de Belder, tisserand, 45 ans  
d'hab. à Liège
2. Adrien Joseph Casen de belad, tisserand, 52 ans  
né à Petit-Enghien a. l. oules de l'époux
3. Bernard van Wapshoven, fils de l'hor.
37. ans me houe de l'hermitage frère de  
l'épouse 4. Jean Hoeffter, tisserand, 30 ans, me  
des tilleuls ami.

L'époux sait l'épouse pas

entre  
Jean Francois de West mason, né à Liège  
le 31. oct. 1784. y domicilié section B. N° 4.  
Célibataire, fils légitime et majeur de Charles  
de West, décédé à Liège le 2. fév. 1806 ainsi  
qu'il résulte de son extrait mortuaire et  
Jeanne Verhaegen, domiciliée à Liège, in  
présente et consentante au mariage d'indif-  
fère Catherine Verhaegen, sœur aînée née  
à Liège l'actuel aout de l'hor. tout le 25.  
aout 1790. domiciliée à Liège me de petites lunettes,  
Célibataire, fille légitime et majeure de  
Adrien Verhaegen, cultivateur domiciliée à  
l'actuel l'indif. et consentant au présent  
mariage, comme il est prouvé par son  
acte authentique de consentement, donné  
devant le notaire impérial Pierre  
Caymaux à l'actuel le 21. juillet dernier et  
enregistré en forme et de la défunte  
Catherine van Mechelen.

Temoins

1. Pierre Verhaegen, jardinier, 56. ans me  
du paradis ou les de l'époux 2. Pierre  
de l'époux de l'épouse de l'épouse de l'épouse  
Joseph Roelans, cultivateur, 58 ans me de  
petites lunettes, 13. pi de Joseph van  
vidde plombier, 53 ans à la place de  
Charles Veldersleghs, me, 62 ans  
me des tilleuls, 3. ans.

L'époux sait écrire l'épouse pas.



a publier les dimanches 9 & 16. pour vendredi  
21 aout. à 10 heures du matin. entre

N<sup>o</sup> 25

401. D'une part.

Philippe Gummair Friedrich, journalier, né à Liège  
le 29<sup>bre</sup> 1789, y demeurant rue de Crausbrouck, célibataire,  
fils légitime et majeur de André Gauthier Friedrich,  
mort le dernier de ses ascendants paternels, à Liège le  
1<sup>er</sup> Mars 1795. et de Marie Cornélie Dyck, née à la  
dernière de ses ascendants maternels à Liège le 27 vendémiaire  
an XIII / 19<sup>bre</sup> 1805. ainsi qu'il résulte de leurs extraits  
mortuaires. / D'autre part:

Anne Elizabeth Verheijen, journalière, née à  
Liège le 21<sup>bre</sup> 1787, y demeurant rue de Narvecul,  
célibataire, fille légitime et majeure de Jean François  
Verheijen, et de Catherine Marie Denis, journaliers domiciliés  
à Liège, ici présents et consentans au mariage. /

Attestés

- 1 Gummair Friedrich, Charpentier, âgé de 33 ans  
rue de mutations frère de l'époux.
- 2 Jean François Verheijen, Charpentier, âgé de 25 ans  
rue de la Sablonnière, frère de l'épouse.
- 3 François de Winter, journalier, 54 ans, rue de l'Épave,  
ancien notaire, journalier, âgé de 42 ans, <sup>rue de</sup> l'Hermitage  
les 2. d'avis des parties  
les époux ne s'opposent pas

le même jour vendredi 21. à 11 heures du matin  
entre

Jean Seyffert, tisserand, né à Vermech, marquisat de  
Saxony en Allemagne, le 24. 8bre 1762, domicilié  
à Liège rue des tilleuls, célibataire, fils majeur  
et légitime de ses père et mère Laurent Seyffert et Marguerite  
Catherine Perathin, ainsi qu'il résulte de l'extraits  
de son acte de naissance, de l'acte notoriété du  
jury de paix de Liège du 26. juillet dernier  
et du jugement d'homologation du tribunal de  
1<sup>re</sup> instance de l'arrondissement de Malines en date  
du 31. dudit mois de juillet, enregistré en forme

et:

Rose Kieffer, dentellière, née à Liège le 11. février  
1766, domiciliée rue des tilleuls, célibataire, fille  
légitime et majeure de Pierre Antoine Kieffer,  
mort le dernier de ses ascendants paternels à  
Liège le 6. avril 1811, et de Catherine du Belder,  
née à la dernière de ses ascendants maternels  
le 11. février 1711. comme il est prouvé par  
leurs extraits mortuaires

à légitimer

leur enfant de son mariage né à Liège le 10. 1811.  
inscrit aux Registres de l'état civil sous le N<sup>o</sup> 381.  
sous les noms et prénoms d'Anne Elizabeth  
fille de Jean Seyffert et de Rose Kieffer, lequel il  
reconnait pour leur fils légitime

- 1 Laurent Kieffer, fils d'avis 23 ans, rue des tilleuls, juré  
et André Emmanuel de Belder, fils d'avis 17 ans, rue des tilleuls, cousin  
époux.
- 2 Jean Théophile Kieffer, tisserand, 27. rempart des Capucins  
Christien François Lapeyrieux, maître de tissage, âgé  
26 ans, rue de l'Épave 2. d'avis des parties  
— peuvent tous être —

a publier les dimanches 25 et 26 aout  
pour vendredi 4. 7be a onze heures du  
matin n<sup>o</sup> 1. entre

f. 26.

piere van dievelt, journalier, né à Liere  
le 8. fevrie 1754. Domicilié au de  
L. Heres, par. out célibataire, fils unique  
et légitime de Daniel van Dievelt  
mort à Liere le 17. Mars 1769. et de  
Jeanne Marien, décédée à Liere le 10.  
fevrier 1769. comme il est prouvé  
par leurs extraits mortuaires  
et.

elizabeth goijvaerts, bouctiere, née  
à Nijlen, par. de Malines, le 31. aout  
1761. Domiciliée à Liere au de L. Heres  
par. out, célibataire, fille légitime et  
majeure de piere goijvaerts, décédé à  
Nijlen le 17. fevrie 1761, ainsi qu'il  
résulte de l'extract de son acte de décès  
et d'elizabeth van der auwera, ~~et~~  
bouctiere, domiciliée à Nijlen, ici présente  
et consentante au mariage / à l'écrit.

L'epouse fait avec l'epoux ses  
témoins

1. Cornille goijvaerts, Con domior, 33 ans  
Nijlen, frere de l'epouse.
2. Jean Baptiste Heus, ouvrier l'assan, le frere  
3. Heus, 58 ans  
goijvaerts et de avoué 3. domior amis.

N<sup>o</sup> 2. même jour vendredi 4. 7be à 11 1/2  
heures du matin entre  
D'un part:

Herman Verhaeg, tisserand, né à Gestel,  
arrond d'ayndhoven, Département des Bouches  
du Rhin, le 13. mai 1786. demeurant à Liere au  
de L. Hermitage, célibataire, fils légitime et  
majeur de Jacques Verhaeg, mort le 2. jour  
de les ascendants paternels a ~~Liège~~ <sup>verde</sup> le  
22. Mai 1800. et de Marie van der Linde, de-  
cédée la dernière fois les ascendants maternels  
à Hilvarenbeek le 24. janvier 1810, comme  
il est prouvé par leurs extraits mortuaires  
D'autre part:

Marie Therese van Neumen, dentelliere,  
née à Liere le 31. janvier 1766. et  
domiciliée au de L. Hermitage, célibataire  
fille majeure et légitime d'Adrien van  
Neumen mort à Liere le 30. Mars 1786.  
ainsi qu'il résulte de son extrait mortuaire  
et de Jeanne Catherine, Vergaunden, dentel-  
liere domiciliée à Liere, ici présente  
et consentante au mariage / à l'écrit.

Témoins (les epoux ne sont  
présents)

1. Jean Baptiste van der veld, boulanger,  
31. ans boulevard 2. piere Vothmans,  
maître de tisserand, 39. ans rue de l'eglise
3. Jean Seffart, tisserand, 30. ans (tous 2  
de  
du Hermitage)
4. Laurent Wiffa, tisserand, 23. ans

A. A. M. S.

N<sup>o</sup> 13. même jour vendredi le 7<sup>bre</sup>  
à midi entre D'une part:

philippe rijkers, tisserand, u<sup>e</sup> à riethoven  
arr<sup>t</sup> de riethoven, Dep<sup>t</sup> de sonnes d'archie,  
le 7. 4<sup>bre</sup> 1786. demeurant à lievre rue  
de l'hermitage, célibataire, fils légitime  
de et majeur de Jean rijkers, tisserand,  
domicilié à riethoven et consentant au  
présent mariage et comme il est prouvé  
par acte authentique de consentement  
donné devant les notaires Antoine van  
galen à ruybrich le 18. aout 1786 et  
enregistré et légalisé en deux formes  
et de la défunte Marie van herck

D'autre part:

isabelle jacqueline ~~gorg~~ gorg, dentellière  
née at lievre le 26. aout 1791. y domiciliée  
à lievre rue de l'hermitage, célibataire,  
fille légitime et majeure de Jean francois  
van gorg, tisserand, domicilié à lievre, époux  
et consentant au mariage (v. r. c.) et  
de la défunte Marie Cornelis Marrien  
tenoir

les mêmes que ceux d'après ledit mariage

L'epoux seul fait et vu

N<sup>o</sup> 14

à publier les Dimanches 30. aout et 6.  
7<sup>bre</sup> pour vendredi 11. 7<sup>bre</sup> à onze heures du  
matin entre D'une part:

francois van houtven, domestique cultivateur  
né à reyt-op-den-borgh, u<sup>e</sup> de en alinee, le  
30. Mars 1781. demeurant au hameau de single  
benliens de la ville de Lievre, célibataire  
fils légitime et majeur de Jean francois  
van houtven et d'Anne Catharine van  
oostwijngh, laboueurs domiciliés à reyt-op-  
den-borgh et consentans au présent mariage  
comme il est prouvé par leur acte  
authentique de consentement donné devant  
le notaire Jean ambroise Caluwat à reyt  
sur dit le 27. aout 1786 et enregistré en  
deux formes.

D'autre part:

Marie Mees, servante née à Borlaer (v. r. c.)  
-ton de Lievre, le 6. juin 1788. y demeurant  
son domicile de droit et demeurant de fait  
à lievre rue dite de boogh, célibataire  
fille légitime et majeure de Jean francois  
mees et Hort le d'ind de son ascendants  
paternels à Borlaer le 2. 9<sup>bre</sup> 1781 et d'Anne  
Catherine Janssens, deede, la d'ind de ses  
ascendants maternels à Borlaer le 2. 10<sup>bre</sup> 1788  
comme il résulte des certificats de leurs  
pères.

1. qui bat van rom-paeij, joridicus, 56 ans, boogh
2. Gorgoind de jurie, debiteur de tabac dans un droit
3. pieter van loij, journalier, 37 ans, abitoir de la prison d'Al
4. Jean guillaume van hoozen, sabotier, 28 ans, single

A l'effet de publier et de certifier de son opposition de mariage de la ville de Lievre le 11. 7<sup>bre</sup> 1786



N<sup>o</sup> 2.  
Le même jour à onze heures du matin  
entre d'une part:  
vendre de  
25. 7br 1812.  
n<sup>o</sup> 2.

Summarus Wilhelmus, Musicien, né à  
Nijlen, arr<sup>t</sup>. de Malines le 16. Mai. 1780.  
Domicilié à Liège in <sup>Boguingen</sup> ~~de Malines~~, (Libataire)  
fils légitime et majeur de Cornille Lichten,  
mort à Nijlen le 26. juillet 1780, ainsi qu'il  
résulte de son extrait mortuaire, et de  
petition de quittance Van Schoor, couturier,  
domicilié à Anvers et consentante au présent  
Mariage, comme il est prouvé par son  
acte authentique de consentement, donné devant  
le Notaire impérial Van Aker à Liège  
le 6. Août dernier et y enregistré en deux formes

d'autre part:  
Marie Josephine Barbe Verpoorten  
Boutiquière née à Liège le 13. Juin 1789.  
Domiciliée in dite de Borlaing,  
Celibataire, fille légitime et majeure de  
Adrien Jean Verpoorten, décédé à Liège  
le 18. 7br 1808, ainsi qu'il est constaté  
par l'extrait de son acte de décès, et  
de Jeanne Caulliers, Boutiquière, domiciliée  
à Liège in présente et consentante au  
Mariage (C. E.). témoin.

- 1. Jean François Gouwe, teneur en <sup>no um</sup> et ~~en~~  
~~ancien notaire à Liège, teneur en 16 ans~~
- 2. Louis de l'Espérance, Domicilié  
in d'Anvers
- 3. Simon Kennis, Musicien  
22 ans, sup
- 4. Melchior Joseph Verdier,  
tailleur, 35. ans in de Beuzinge, le 2  
derniers ans des parties susdites

N<sup>o</sup> 13.  
Le même jour à onze heures et demie du  
matin entre d'une part:  
vendu de  
25. 7br 1812.  
n<sup>o</sup> 13.

Johann van Woensel, Tisserand, né à Bilva-  
renbeek, arr<sup>t</sup>. de Egmondhoven, Dep<sup>t</sup>. des Bouches  
du Rhin le 1. 9br 1780, domicilié à Liège  
dans l'alentour de la paroisse de Vaux  
de Marie, avec Van Craen, décédé à Liège le  
27. février dernier, ainsi qu'il résulte de  
l'acte de décès inscrit aux registres  
civiles aux actes de décès sub N<sup>o</sup> 60, fils  
majeur et légitime de Martin van Woensel,  
mort à Bilvaerenbeek le 15. août 1784, et  
de Marie Barthélemina Goldon, décédée à  
Bilvaerenbeek le 16. janvier 1790, comme il est  
prouvé par leurs extraits mortuaires

et  
Marie Anne Soui, Couturière, née à  
Borlée le 3. Mars 1776, domiciliée à Liège  
dans l'alentour de la paroisse de Vaux de  
Pierre Jacques Soui, décédé à Liège le 19.  
août 1808, fille majeure et légitime de  
Conrad Soui, mort à Virval le 19. fructidor  
en l'an 6 (C. 7br 1803) ainsi qu'il est  
constaté par leur extrait mortuaire, et  
de Catherine Stoffe, Cultivatrice, domiciliée  
à Borlée <sup>in présente et</sup> ~~consentante~~ au présent Mariage  
témoin.

- 1. Pierre Stoffe, Cultivator 36 ans, Pierre Stoffe  
Condomor 45 ans tous 2. dans l'alentour de  
la paroisse de B. P. S. Melais, teneur in  
de Borlée in Jean François de Groot, Tisserand  
36. ans, Marie Madeleine Stoffe 4. ans.  
Lesquels ne sont ni

à publier les Dimanches 20. & 27. The pour  
Vendredi 2. 8bre 1812. à onze heures du  
matin entre D'une part:

Pierre gumaers govaers, laboureur, né  
à Mortel, arr<sup>d</sup> d'ansers, le 11. 8bre 1780, y  
domicilié, célibataire, fils légitime & majeur  
de Jean govaers, décédé à mortel le 27. 7bre  
1797, ainsi qu'il résulte de son extrait mortuaire  
et d'Anne Catharine Smiths, cultivateur, domiciliée  
mortel et consentant au présent mariage, comme il  
est prouvé par son acte authentique de consentement  
donné devant le notaire Vanacker à Liège le 18. 7bre  
1797 dernier et y enregistré en forme

D'autre part:

Elizabeth Lanens, journalière, née à Liège le  
13. 8bre 1790, y domiciliée au hameau de Bayn  
broyé, Barlieu de la ville, célibataire, fille  
majeure & légitime de Henri Lanens, mort à  
Liège le 26. janvier 1807, ainsi qu'il est constaté  
par son extrait mortuaire et d'Elizabeth Van Berg,  
cultivateur, domiciliée à Liège, ici présente  
et consentante au mariage. (N. N. N.)  
Témoins.

- 1. Jacques govaers, cultivateur, 62 ans, bourgeois  
frère de l'époux & François Louis Van Lieberghe,  
tailleur, 27 ans, mortel, beau-frère de l'époux
- 3. Jean Baptiste Lanens, laboureur, 36 ans,  
Borsbeek, cousin de l'épouse, 4. Jean govaers  
domicil arm.

L'époux & ses témoins  
L'épouse & ses témoins

Le même jour vendredi 2. 8bre 1812. à onze heures  
et demi du matin d'une part:

Jean Joseph François, fils de César, né à Malines  
pendant St Catherine, le 10. Mars 1784, domicilié  
à Liège rue des glands, veuf de Jeanne Moortgat,  
décédée à Malines le 22. 7bre 1806, comme  
Constantin son extrait mortuaire, fils légitime  
et majeur de Pierre Jean François, imprimeur  
à Liège, domicilié à Malines et consentant  
au présent mariage, comme il est prouvé par  
son acte authentique de consentement daté du  
11. 7bre 1806

et de la sainte marie Catherine Coets.

D'autre part:

Isabelle Marie Mutsaerts, dentellière, née à  
Liège le 21. janvier 1793, y domiciliée rue des glands,  
célibataire, fille légitime et majeure de Jean  
Antoine Mutsaerts, décédé à Liège le 14. 7bre  
1797, et de Marie Catharine Cuyvers, dentellière  
domiciliée à Liège, ici présente consentant  
au mariage (N. N. N.)

- 1. Jean François François, employé à la fabrique,  
28 ans, place de l'Hermitage frère de l'époux
- 2. Balthazar gumaers Mutsaerts, imprimeur en  
indiennes 33 ans, rue des glands, frère épouse
- 3. Jean Théophile Mutsaerts, tisserand, 28 ans, rempart  
de Capuis beau-frère de l'épouse 4. Cornelle  
Lanens, journalière, 30 ans, rue des glands, amie.

L'époux & ses témoins  
L'épouse & ses témoins

Même jour à midi vendudi 2. 8bre 1782 N° 13.

D'ampert.

Pierre Hellemans, cultivateur, né à Duffel le 29. bre 1768. y domicilié, veuf de Marie Elizabeth Hellemans, décédée à Duffel le 26. bre 1799, fils Major et légitime de gauchier François Hellemans, mort à Duffel le 5. fev. 1790 et de Jeanne Smits, décédée à Duffel le 21. avr. 1791. comme il est prouvé par leurs extraits mortuaires.

D'altro part.

Jeanne Catherine van Dievel, servante, née à Bouheyden, arr. de Malines le 7. jan. 1764, domiciliée au hameau de Lelamen barbeau de la ville de Liège, célibataire, fille majeure et légitime de Pierre van Dievel, mort à Bouheyden le 16. brum. an 2 (8. br. 1803) et d'Elizabeth Mees, décédée à Bouheyden le 23. mai 1773, comme il résulte de certificats de leurs décès.

tenoir.

1. Jean François Hellemans, cultivateur, 49 ans Duffel
2. Henri Hellemans, cultivateur, 48 ans Duffel
3. ~~André Hellemans, cultivateur, 47 ans Duffel~~
4. Jacques Vahagen, Meunier, 36 ans à Liège ami de l'épouse
5. Joyants de l'avantage de l'épouse (par extrait)

N° 31. a public les dimanches 27. 17bre et 4. 8bre pour jeudi 8. 8bre 1812. à une heure de trois. autre N° 2.

Plus Antoine Cornille roseau, tisserand, né à Guis, chef-lieu de l'arr. de l'ouest, le 16. avr. 1769, demeurant à Liège rue de tilleuls, célibataire, fils légitime de Cornille roseau et de Catherine Deffers, journalière domiciliée à Liège, assistans et consentans au présent mariage (N. N. E.)

2-18-0  
3-2-0

et. Jeanne Marie Verhannan, dentellière, née à Liège le 26. juillet 1793, y domiciliée, veuve de Lherontagne, célibataire, fille mineure et légitime de Jean François Verhannan, décédé à Liège le 25. avr. 1811. ainsi qu'il résulte de ses extraits mortuaires. et d'Isabelle Dorothea Dörflinger, d'origine Allemande, domiciliée à Liège, majeure et consentante au mariage (N. N. E.)

tenoir.

1. Pierre Verhannan, tisserand, 39 ans rue de l'église
2. Pierre Guillaume Vorngien, tisserand, 40 ans rue de l'église
3. Guillaume Michels, charpentier, 41 ans rue de l'église
4. Antoine Vanderhaut, tisserand, 40 ans, rue de l'église

et amis

J. lejeune not. à Liège

le même jour et le même lieu et  
jeudi 6. 6bre 1812.

entre

Jean François de Ridder, né à Liège le  
7. 6bre 1779, y domicilié une d'ans, veuf  
de rose Josephine veuf, décédé à Liège le 20.  
vieux lan 12. (11. janvier 1804.) fils majeur  
et légitime de Constance de Ridder, morte à  
Liège le 6bre 1786. ainsi qu'il résulte  
de l'acte de décès de sa mère et d'une  
Marie Moyens, veuve d'ore domiciliée à  
Liège in présente et consentant au mariage  
p. N. D. E. /

et

Jeanne Marie fioren, dentellière, née à itegen  
cité de Malines, le 6. janvier 1788, domiciliée  
à Liège in dite le faubourg d'ansers, célibataire,  
fille légitime et majeure de François fioren,  
mort à itegen le dernier de les ascendans paternels  
le 15. 6bre 1811. et de Jeanne Marie Van der  
Velde, décédée la dernière de ses ascendans  
maternels à itegen le 30. 6bre 1811. comme  
il est prouvé par leurs extraits mortuaires.

tenons

1. Jean guillaume veuf, Cortelva, sans me de
2. Conteau beau-frère de Le group
3. Jean François haute teneur les ans guillaume
4. Antoine haute teneur les ans tou 2 rue d'ansers
5. Charles Antoine Meormers, instituteur
- 32 ans me de la cantone 13 derniers ans

les seuls témoins savoir écrire

N° 32 à publier les Dimanches 11 et 18 pour Jeudi  
9. 6bre à onze heures du matin entre  
D'une part:

Charles everts, marchand né à Monenberg, t.  
Canton de mondorf, arr. d'elberfeld, 6. 6bre  
mortin au grand d'elberfeld de l'arr. le 29.  
6bre 1785, domicilié au hameau de hagenbroeck,  
banlieue de la ville de Liège, célibataire, fils  
légitime et majeur de Jean Abraham everts, marchand  
domicilié à Monenberg le dit et consentant au  
présent mariage comme il est prouvé par son  
acte authentique de consentement, donné  
devant le notaire Jean Christian Raffel de l'arr. à  
Solingen le 4. juillet dernier enregistré et légalisé  
et traduits en deux formes et d'Elizabeth  
Destorhans, décédée à Monenberg le 3. juin 1807  
ainsi qu'il résulte de son extrait mortuaire &

D'autre part:

Anna Marie De Swert, servante, née à hove  
arr. d'ansers, le 4. octobre 1790, domiciliée à Liège  
au hameau de hagenbroeck, le dit, célibataire, fille  
légitime et majeure de Guillaume de Swert  
mort le dernier de les ascendans paternels à  
hove le 30. mai 1811 et d'Elizabeth Vermeulen,  
décédée la dernière de ses ascendans maternels  
à hove le 7. 6bre 1791. comme il est constaté  
par leurs extraits mortuaires

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

Me Joseph Vastier le notaire sus.

M. Cabonne, 51. Avenue de la Gare, Liège

publier les Dimanches 18 et 25. pour jeudi 29. 8bre. 1819. à onze heures du matin. entre N<sup>o</sup> 1. N<sup>o</sup> 33.

D'une part:  
Jean Baptiste Loois, boulanger, né à Liège le 17<sup>le</sup> 1776. y domicilié rue de Bois-le-duc, célibataire, fils majeur et légitime de François Loois Cultivateur, ~~et~~ domicilié à Boukhout ici présent et consentant au mariage fait entre et de la défunte Catherine van W.  
L'Autre Part:

Anne Catherine Dams, particulière, née à Liège le 17<sup>le</sup> février 1794. y domiciliée rue de Bois-le-duc, célibataire, fille légitime et mineure de Jean François Dams <sup>Crocodile</sup> et de Claire Marie Van Loy, son épouse, domiciliés à Liège assistants et consentans au présent mariage. Le père et le mari.

Temoins

1<sup>er</sup> Adrien Gumi J. J. Bronckhorst

2<sup>o</sup> Adrien Gummair van Overbroeck & C

3 Antoine Gummair saluwaert, boulanger, âgé de 30 ans

4 Joseph Gummair saluwaert, L'ami

Les époux savent écrire

le même jour à onze heures et demie. Ouverture N<sup>o</sup> 2.

D'une part:

Joseph Gummair saluwaert, boulanger, né à Liège le 12 mars 1788. y domicilié rue de Bois-le-duc, célibataire, fils légitime d'Antoine Gummair saluwaert, boulanger, et d'Anne Marie Van Eichelpoel, son épouse domiciliée à Liège, ici présents et consentans au mariage. L'Autre Part:

L'Autre Part:

Orme Muijens, fille de Constance, née à Nivel l'auton de Liège, le 17<sup>le</sup> janvier 1787, domiciliée à Liège rue de Bois-le-duc, célibataire, fille légitime et majeure de Jean Muijens, décédé à Nivel, le 24. vendémiaire an 9. 218<sup>le</sup> 1800. ainsi qu'il résulte de son extrait mortuaire et de Marie Catherine Vetheman, particulière, domiciliée à Liège ici présente et consentant au présent mariage. L'Autre Part:

Temoins

1 de Jean Rombaert saluwaert, Droguiste, âgé de 33 ans. pont de l'hospital frère consanguin de l'époux  
2 Bronckhorst, beaufrère.

3 François Muijens, porte-faix 32 ans, rue de Berbaert frère de l'épouse

4 Adrien Gummair van Overbroeck, boulanger, âgé de 57 ans, rue de Bois-le-duc, ce dernier ami des parties.

Les Epoux savent écrire

le même jour jendi 29. 8bre à midi: N. 3.

D'une part:

Pierre gummair selb garçon = cultivateur  
né à Brochen terre d'ansers le 16.  
juin 1748. Dernièrement au hameau de Layen.  
Brochi banlieue de la ville de Lièvre  
Celibataire fils légitime de Jean François  
selb, et de Marie mortel sans épouse  
tous domiciliés à Sartroven et consentant  
au présent mariage comme il est prouvé  
par son acte authentique de consentement  
donné devant le notaire Hermann à Sart-  
hovan le 22 courant et enregistré en formes

D'autre part:

Marie Garbe van Caundenbergh, servante  
née à Ruyt, word: d'ansers le 27.  
juillet 1746. domiciliée au hameau de  
Layenbroek, curdit, célibataire, fille  
légitime et majeure de Cornille van  
Caundenbergh seigneur, domicilié à Ruyt  
et consentant au présent mariage comme  
il résulte de son acte authentique de  
consentement donné devant le notaire  
van der à Lièvre le 14. dact. et y  
enregistré en formes et de la défunte  
Jeanne Catherine van den wijngaert.

Témoin

- 1.
- 2.
3. waternooder
4. Gijvaats

Signé par le notaire Hermann

publié le dimanche 1. et 8. jour  
jendi 12. 9bre 1812. à dix heures 40. 1.

D'une part:

Pierre François van Braudt, Coutelier,  
né à Lièvre le 24. 9bre 1764. y domicilié  
au de voir = le dit. Celibataire, fils  
légitime et majeur de qu'un air a toire  
van Braudt, Coutelier et d'Anne Catherine  
Coveliers, son épouse domiciliés à Lièvre  
en présents et consentant au mariage  
de l'Ép. & D'autre part:

D'autre part:

Marie Catherine van Sandt, particulière  
née à Lièvre le 14. aout 1745. y domiciliée  
Section 5. N. 16. Celibataire, fille majeure  
et légitime de Joseph van Vanst Mort  
à Lièvre le 10. Décembre 1806. <sup>qui il est prouvé par</sup> et d'Anne <sup>van</sup>  
Elizabeth Bols Meunier domiciliée <sup>à Lièvre</sup> mortuair  
à Lièvre en présents et consentant au  
mariage

- Témoin
1. Pierre François van Sandt Meunier, âgé de  
35. ans, Section 5. N. 2. Joseph van  
Sandt Meunier 25. ans Section 5. N. 4. ces  
deux frères de l'épouse B. Jean Baptiste  
Smith horloger, âgé de 34. ans, un de  
voir = le dit. A. waternooder, 2. ans.

(pour avoir été)

même jour même heure N. 9. acte  
D'une part:

Jean Baptiste de Waltha, cabotier  
né à Berlaer le 4. juillet 1740. y domicilié  
Celibataire fils légitime et majeur de  
François Martin de Waltha, mort à  
Berlaer le 16. 9bre 1809. ainsi qu'il  
résulte de son extrait mortuaire

Ad Jeanne Menden, Sabotiere, domiciliée  
à Berker et consentante au present  
mariage, comme par acte de  
consentement donné sous le sceau  
devant le Maire de Berker le 18. 4bre  
domide.

D'autre part:

Marie Thoes de Heijler, jardinière,  
née à Liere le 25. juin 1781. 1<sup>re</sup>  
domiciliée à Liere N. 2<sup>o</sup>, célibataire,  
fille majeure et légitime de Pierre de  
Heijler, jardinier, domicilié à Liere, ici  
present et consentant au mariage (18)  
et de la défunte petronille de waerd  
veuve

1. Pierre Guimain de waelder, Sabotier,  
26 ans, de Berker, frere de l'epoux
  2. Francois Ruygen, jardinière, 42 ans  
à Liere N. 2<sup>o</sup>, oncle de l'epoux
  3. Jean Francois Antoine Jaspers, tailleur  
49 ans, de Liere
  4. J. and goijvaert 2. de Liere amis.
- L'epoux Jean de Liere

a public le dimanche 4 et 16. 1800  
Judi 20. 4bre 1802. entre N. 1.

D'une part:

Francois Gujvers, Maçon, né à Liere le  
19. Mars 1791, 1<sup>er</sup> demeurant rue des tilleuls  
Célibataire, fils légitime de Balthazar  
Guimain Gujvers et de Marie Thoes  
Strijper, journaliers, domiciliés à Liere  
assistans et consentans au mariage  
presentement et

D'autre part:

Jeanne Marie van Craen, dentellière  
née à Liere le 21. janvier 1787, 1<sup>re</sup> domiciliée  
à Liere N. 2<sup>o</sup>, célibataire, fille légitime  
de Jean Baptiste van Craen  
et de sa femme de Jean Baptiste van Craen  
mort le dernier de les appendans par son es  
à Liere le 14. janvier 1809; et de Catherine  
de Vister, de Liere, la dernière de les  
appendans metouch, à Liere le 23. janvier  
an 13. (13. an. C. 1805.)

Actes

1. Jean Baptiste Storms, Maçon, 37 ans  
fils de Jean Francois van den Broek, Charpentier  
37 ans, rue des tilleuls 13. westrood, Liere  
L'ami.

L'epoux Jean de Liere

N. 2<sup>o</sup>

Judi 20. 4bre 1802. à Liere devant  
M. de Liere D'une part:

Jean Francois, ouvrier Charpentier, né à Liere  
le 27. Mars 1780, 1<sup>er</sup> demeurant rue des tilleuls  
à Liere N. 2<sup>o</sup>, célibataire,  
fils légitime et majeur de Jean Francois et de Marie  
Marie van Viller, cultivateurs, domiciliés à  
Liège et consentans au present mariage  
comme il est prouvé par leur acte authentique  
de consentement donné devant le notaire  
Dominique Tielmans à Liere le 8 de  
Mars 1802, enregistré et légalisé en son  
forme D'autre part:

Marie Catherine Voramen, Couturière née à  
Berker Canton de Liere, le 10. 4bre 1789, dans

celibataire, fille majeure et légitime de  
 Jean Vongorp, mort le 20. août 1740, et de  
 Catherine Voet, sa femme, domiciliés à Liège  
 le 23. août 1740, ainsi qu'il résulte de son  
 extrait mortuaire et de Catherine Voet,  
 sa femme, domiciliés à Liège in  
 present et consentant au mariage  
 (D'un part.)

- Témoin
1. Jacques Leysen, brasseur, 36 ans
  2. Jean Nuytens, bourgeois ouvrier, 61 ans
  3. Jean Baus, marchand, 57 ans
  4. Michel Gummans van Nufflen, Cordonnier, 35 ans, in d'Etat 1. anis.
- Lequel sera leur  
 D'un autre part.

N° 9. le même jour, jeudi 26. ghes à onze heures et demie du matin entre  
 (D'un part.)

Pierre Van Gorp, domestique né à Liège le 3. août 1740, domicilié à Brochen, célibataire, fils légitime et majeur de Jean Martin Van Gorp, mort le 20. août 1740, et de Catherine Voet, sa femme, domiciliés à Liège le 23. août 1740, ainsi qu'il est prouvé par leurs extraits mortuaires  
 (D'un autre part.)

Marije van Vongorp, servante née à Nessel Canton de Liège le 26. juillet 1741, domiciliée au faubourg de l'Espérance de la ville de Liège

celibataire, fille majeure et légitime de  
 Jean Vongorp, mort le 20. août 1740, et de  
 Catherine Voet, sa femme, domiciliés à Liège  
 le 23. août 1740, ainsi qu'il résulte de son  
 extrait mortuaire et de Catherine Voet,  
 sa femme, domiciliés à Liège in  
 present et consentant au mariage  
 (D'un part.)

- Témoin
1. Pierre Gummans van Nufflen, brasseur, 36 ans
  2. Jean Nuytens, bourgeois ouvrier, 61 ans
  3. Jean Baus, marchand, 57 ans
  4. Michel Gummans van Nufflen, Cordonnier, 35 ans, in d'Etat 1. anis.
- Lequel sera leur  
 D'un autre part.

quand toutes les formalités requises pour le mariage ont été observées, entre  
 (D'un part.)

Englebert Hommels, soldat reformé de la Compagnie du 5. Bataillon du 135. Régiment inf. de ligne né à Liège le 30. ghes 1776, domicilié à Brochen, célibataire, fils majeur et légitime de Cornille Gummans Hommels, tourneur, domicilié à Liège in present et consentant au mariage et de la défunte Anne Elizabeth Voet.  
 (D'un autre part.)

Flavie Catherine Brabant, dentellière née à Liège le 16. juillet 1741, domiciliée au faubourg de l'Espérance, célibataire, fille légitime et majeure de Jean Gummans Brabant, tisserand, et de Marie Theres Voet, sa femme, domiciliés à Liège in present et consentant au mariage  
 (D'un autre part.)



N<sup>o</sup> 1.  
même jour même heure (30. pbr)

francois Joseph Ogels Charpentier né à Liège  
le 7. janvier 1742. y domicilié en dite butte  
celibataire fils majeur et légitime de Louis  
Ogels Charpentier et d'Anne Marie Majens  
sa femme domiciliés à Liège, in present et consentans  
au mariage (P. E.) et

Jeanne Van Renssel, servante née à Boudel,  
ord. de Tornhout, le 2. arier 1741. domiciliée  
à Liège en De ringbroek, célibataire, fille  
majeure et légitime d'Andrieu Van Renssel et  
Marie Catherine Leijlen, agricultrices, domiciliés à  
Boudel, in present et consentans (P. E.)

tenons

1. Pierre Bernard Heets, Chapelier, 37 ans à Liège
2. Jean Joseph Jaspers, baron 62 ans à Liège
3. Pierre Joseph Van de Veldre, fleuriste 58 ans à Liège
4. Jean Baptiste Pectas, tailleur, 56 ans, v. l. t. (P. E.)  
(le avin) sans force vive)

Annus 1813.

# Publications

N<sup>o</sup> 1.

à publier les Dimanches 10 et 17. janvier  
pour jeudi 21. dito à deux heures du  
matin.

Jean Baptiste Van de Lande, tisserand  
né à Contich arr. d'Anvers, le 14. février  
1784, y domicilié, célibataire, fils légitime et  
majeur de Jacques Van de Lande tisserand,  
domicilié à Contich, in present et consentans  
au mariage (P. E.) et de la défunte  
Catherine Sue lens

et  
Theres Josephine Naudels Couturière  
née à Anvers parage de André, le 15.  
juillet 1783 domiciliée à Liège rue du  
Paradis, célibataire fille majeure et  
légitime de Jean de Naudels, mort le  
dernier de cesend au petouls à Anvers  
le 11. Mars 1809 et d'Anne Marie de  
Winter, décédée le dernier de cesend au  
petouls à Anvers le 6. vendémiaire  
an 12 (24. février 1802). comme il est  
provisé par leurs testaments mortuaires.

tenons

1. Jean Francois tort, jardinier, 67 ans au paradis
2. Pierre Leffles, cultivateur 68 ans au paradis
3. Jean Baptiste De Waleta 32 ans au paradis
4. Pierre de Keyser, jardinier, 65 ans au paradis 3<sup>o</sup> 9  
Le épouse est que le p. p. p.

Joué 21. janvier 1813. à 1187. Dama.

Entre

Pierre De Herdt, filen de Eston, né à Liège le 6. Mai 1786. y domicilié un des chats. Lib. - bataire, fils légitime et majeur de ~~de Herdt~~ de Herdt, décédé à Liège le 8. avril 1809, ainsi qu'il résulte de son extrait mortuaire et d'Anne Catherine Van Camp, jour. - naire domiciliée à Liège in présente et consentante au mariage. J. N. E. J.

et

Catherine Turlo dentellière, née à auvers parisis entre dames le 5. Mars 1788. domici- - liée à Liège au du bequillage célibataire fille majeure et légitime de Guillaume Willebrord Turlo, mort à auvers le 29. Mars an 5. J. 18. Janvier 1797. J. et d'Henriette Van Shuyck, décédée à auvers le 9. thermidor an 10. J. 26. juillet 1802 J. ainsi qu'il est prouvé par leurs extrêmes volontés

tenues

1. Pierre tielmanns, tailleur 40 ans  
voulant être témoin de l'époux
  2. Jean Michel Moons, filen de Eston  
30 ans placé de l'hermitage
  3. J. and: goijcarts
4. au acte ord. l'époux fait  
3. au acte ord. époux l'épouse  
plus

à publier les dimanches 17. et 24. pour  
Joué 26. <sup>Janvier 1813</sup> à ouge, heures du matin entre  
11. D'unes part.

Pierre Kemis, domestique, né à Brochem, an 17  
d'auvers le 15. jbr 1780. domicilié à embler-  
-hem, célibataire, fils légitime et majeur  
d'alexandre Kemis et de Marie Verstraete,  
laboueurs, domiciliés à emblerhem et  
consentans au présent mariage, comme  
il est prouvé par leur acte authentique  
de consentement donné devant le notaire  
authon à Brochem le  
ou devant et enregistré au forme

Jacques Van Camp

D'autre part:

Marie Catherine Buts saltatrice,  
née à Liège le 19. 8bre 1783. y  
domiciliée au hameau de la fencer barban  
de la ville célibataire, fille majeure  
et légitime de Jean Baptiste Buts  
d'ouge à Liège le 11. Janvier an 12  
(31. Mai 1804). ainsi qu'il résulte de  
son extrait mortuaire et de Marie  
thoux Somers, Cabaretier domiciliée  
à Liège, in présente et consentante  
au mariage. J. N. E. J.

1. Jacques Justiers, <sup>témoin</sup> Calabrier, 38 ans labouer  
Beau-père de l'épouse
2. Pierre Joseph Van  
de Velds, plombier 51 ans, Jean Joseph pastijer,  
Coutelier 56 ans et J. and goijcarts (ouïsses)  
56 ans tous les 3. à la place

Legendi 28. Januarii a oure heren, de  
Dumetia actum.

Joseph Dugto, Cultivateur, ne à Emblehem  
arr<sup>de</sup> d'ans de, le 2. Janvier 1776, domicilié  
au hameau de la Leneu Carliens de l'ville  
de Liere, célibataire, fils légitime et  
major de Pierre Dugto, mort, le dernier de  
ses ascendants paternels à Emblehem le  
21. Jbre 1786 et d'Elizabeth Verbit, deede à  
la dernière de ses ascendants maternels  
à Emblehem le 7. Mai 1783; ainsi qu'il  
résulte de leurs extraits mortuaires.

et. MOOENS

Marie Elizabeth Mooens, Cultivatrice,  
née à Liere, le 15. février 1776, y domiciliée  
à la Leneu Carliens, Célibataire,  
fille majeure et légitime de Jean  
Cornille Mooens, mort à Liere le 4. Jbre  
1784, ainsi qu'il résulte de son extrait  
mortuaire et de Marie Elizabeth de  
Dieu, Cultivatrice, domiciliée à Liere  
qui présente et consentant au mariage  
(parat<sup>re</sup>). Témoin.

1. Jean François Mooens, Cultivateur, 726 ans  
l'ancien fure de la région 2. Cornille de  
ridde, fermier, 50 ans l'ancien 3. Pierre  
quinnain Pellenans, laboureur, 68  
l'ancien 4. goijvants B. d'ans ainsi

Lesquels ont été

*[Signature]*

Le 28. Janvier 1813, à oure heren, de  
Dumetia actum D'une part:

Pierre Jean Jaops, imprimeur d'indiennes,  
né à Liere le 28. Juin 1776, y domicilié  
rue de l'ars-en-Ciel, veuf de Marie  
Theres de Winter, deede à Liere le 5.  
mars 1807, fils majeur et légitime de Pierre  
Jaops, mort à Liere le 9. Jbre 1780, ainsi  
qu'il résulte de son extrait mortuaire et  
de François Boparts, journalier, domicilié  
à Liere, ii. présente et consentant  
au mariage J. N. P. B. et

D'autre part:

Marie Jacqueline Bawornacte, dentellière,  
née à Ostalber, N. d'ans. de l'ars-en-Ciel  
le 23. Jbre 1785, domiciliée à Liere, rue de  
l'ars-en-Ciel, section 1. de qu'il re. Jbre 1812  
ayant en son domicile précédent à Liere  
une veuve N<sup>o</sup> 394, célibataire, fille légitime  
et majeure de Pierre Bawornacte, mort  
à Liere le 17. ventos an oure (8 Mars 1803)  
et de Caroline van de Slycke, deede  
à Liere le 16. Janvier an 13. (5 Juin 1805)  
ainsi qu'il est prouvé par les extraits  
de leurs décès. Témoin

1. Jean Baptiste Jaops, imprimeur d'indiennes  
34 ans, rue de l'ars-en-Ciel, f. de Liere
2. Joseph Boparts, typographe, 38 ans, rue de l'ars-en-Ciel
3. Jean Baptiste Jaops, imprimeur d'indiennes, 27 ans  
f. de Liere, de l'ars-en-Ciel, 4. quinnain van  
Honzaloo, imprimeur d'indiennes, 28 ans, rue de l'ars-en-Ciel  
13 derniers ans

Lesdits Témoin, ont été



d'Anne Marie de Keyser laboureur,  
domicilié à Liège in præsens et  
consentans au mariage (N. V. C.)

Femmes

1. Joseph van der Linden, jardinier, 15 ans  
d'un part des requérans, beaufrère de  
l'épouse 2. Agide Slajmans, laboureur,  
22 ans, de l'autre 3. 40 ll. frère de  
l'épouse 13. Joseph gummair beets,  
époux, 27 ans à la place, le j. and.  
goij d'ant 2. Femmes amin.  
Les époux ne savent écrire.

N<sup>o</sup> 8.

le même jour jeudi 4. février 1783. à onze  
heures et demie du matin entre

d'un part:

gummair peeters, laboureur, né à Bouwel  
arr<sup>t</sup> de turnhout le 23. janvier 1790.  
domicilié à Bouwel, célibataire, fils  
légitime de cornille peeters et d'anne  
marie proyer morte, agriculteur, domicilié  
à ~~Bouwel~~ <sup>liedanthou</sup> et consentans au présent mariage  
comme il est prouvé par son acte  
authentique de consentement, donné  
devant le notaire van aker à Liège le  
19. janvier dernier et enregistré en forme et

d'autre part:

anne catharine van haemelen, cult. vatrique  
née à Bantzen 2. arr<sup>t</sup> de d'oy<sup>t</sup> de la  
Fylle, le 19. avrie 1787, domiciliée au hamceau  
de laheuen banlieue de la ville de Liège,  
célibataire, fille majeure et légitime  
de pierre van haemelen, mort à Bantzen

le 16. février 1789. au vu qu'il résulte  
de son acte de mort et d'anne  
catherine vranckx, domiciliée à Bantzen  
et consentant au présent mariage comme  
il est prouvé par son acte authentique  
de consentement, donné devant le  
notaire thomas huygens à Louvain le  
16. janvier dernier, et enregistré et légalisé  
en deux formes.

Femmes  
1. Jean francis walchaerts, tourneur, né  
à Bofflaringe, cousin de l'épouse  
2. Agide gummair gili, boulanger, 30 ans, né  
de Malines, cousin de l'épouse  
3. Gorgoine des priées, débitant de tabac  
25. ans, une droite, et 4. Jean Baptiste  
cantoreels, laboureur, 31. ans, sans ouvrage  
de Malines 2. Femmes amin de part et  
d'autre l'épouse l'épouse passoire

N<sup>o</sup> 9.

Vendredi 5. février 1783 à onze heures  
du matin entre

Pierre vranout, domestique, né à Olmen,  
arr<sup>t</sup> de turnhout, le 3. xbre 1776.  
domicilié à Liège rue dite de Borladije  
célibataire, fils légitime et majeur  
de Jean Baptiste vranout, né à  
Olmen le 9. xbre 1782 et d'anne  
catherine wilkens, peultfulion, domiciliée  
à Olmen et consentant au présent mariage  
comme il est prouvé par son acte  
authentique de consentement, donné  
devant le notaire Jean Louis vicquid à Olmen  
le 23. janvier dernier et enregistré en forme

D'autre part:

ame Catherine de poeter, souuente hee  
à duffel le 21. juillet 1767, y domiciliée  
à lierre rue dite de proprijans verte,  
Celibataire, fille majeure, et légitime  
de francois de poeter et d'ame  
Catherine barvelmans, cultivateurs,  
domiciliés à Duffel / et consentans au  
présent mariage comme il en  
seroit se par leur acte authentique  
de consentement donné devant le  
notaire de Wapdrade à Duffel  
le 21. d'ict et enregistré en forme  
l'année

- 1. pierre martin frolo, boutiqueux 74 ans,  
à la place beaunprou de l'epoux
  - 2. pierre francois brabant, boutiqueux,  
51. ans à l'œuvre, 3. Charles Joseph  
d'hees, carbonilleux, 31 ans rue d'england
  - 4. adrien godemans, journalier, 26  
ans proprijans verte 3. amis.
- Les deux ne savent rien

a publier les dimanches 31. janvier  
et 7. fevrier pour le jeudi 11. fevrier 1763,  
à opre heures du matin. N° 10.

entre  
pierre bellemans, employé <sup>dela l'œuvre</sup> à la fabrique  
né à lierre le 7. janvier 1763 y domicilié  
né d'auvers, célibataire, fils majeur  
et légitime des défuns adrien bellemans  
et elizabeth vlaboyles, ainsi qu'il  
résulte de l'extract montrois de  
son père, de date du dernier de tous les  
après au lierre le 18 vendémiaire  
an 13. f. 14. 4. br. 1763.

et  
ame thérés calhaerts, souuente  
né à lierre le 1. avrie 1766 y  
domiciliée d'auvers, célibataire,  
fille majeure et légitime des défuns  
mellior. calhaerts et ame thérés  
trijens, comme consta pour l'extract  
de date de décès de sa mère  
de date du dernier de tous les après  
dans à lierre le 6. fev. 1769.

- 1. pierre gummans, jaobe, boulanger  
36 ans à la place
  - 2. Jean Baptiste de groot, tailleur,  
38 ans rue dite dykple
  - 3. Jean francois vanden eynde, scribe,  
50. ans à la place courin de l'epoux
  - 4. Jean gummans, Hijnan, tailleur,  
48 ans à la place. 3. amis
- Amis, savent rien

le jeudi 11 fevrie à onze heures et demie  
de nuit le 11. de la semaine.

egide verwaelt, boulangier, ne à avers  
notre dame, arrondissement de malines, le  
3. fevrie 1779. domicilié à liere sur van  
celibataire, fils legitime, et majeur  
de son âge, veut, de son plein gré  
le 19. fevrie 1789. ainsi qu'il résulte  
de son extrait mortuaire; et d'eliza-  
beth vauk, cultivateur, domicilié à  
avers et consentants au present  
mariage, comme il est prouvé par  
son acte authentique de consentement  
donné devant le notaire van alle  
à liere le 19. janvier dernier et qui en  
registre au forme.

Catherine vouts, couturière, née à  
herpelt arrondissement de wemond  
sept de la meuse inferieure, le  
23. fevrie 1789. domiciliée à liere  
à seplare, célibataire, fille legitime  
et majeure de jean vouts et aldegonds  
barbier, cultivateurs, domiciliés à her-  
pelt et consentants au present mariage  
ainsi qu'il est constaté par leur  
acte authentique de consentement  
donné devant le notaire iuppere  
guillaume in issoet à herpelt le  
9. janvier dernier et enregistré et  
legalisé au forme.

— Vauterion —

Jean Baptiste Verwaelt, laboureur 37 ans  
d'avers francois vouters, cultivateur 37 ans  
33 ans de son âge ven de son journal 55 ans  
de son âge

le vendredi 12 fevrie à onze heures  
et 3/4 de la semaine

Jean Charles Noël, ouvrier - coutellier né  
à jodoigne arrondissement de Nivelles 30 ans  
de la Dyle le 13. juin 1774. domicilié  
à liere à la place de la permission  
et majeur de Louis Noël, décédé  
à jodoigne le 17. janvier 1784. comme  
conste par son extrait mortuaire et  
et de Marie Elizabeth Morsain  
domiciliée à jodoigne et consentants au  
present mariage ainsi qu'il est constaté  
par son acte authentique de consentement  
donné devant le notaire impudic  
lambert Joseph Dehemptre  
à jodoigne le 13. janvier dernier  
enregistre et legalisé au forme

Mariette et Col  
Marie Hores, servante  
née à herpelt arrondissement de wemond  
le 17. fevrie 1777. domiciliée à liere  
en ville de berlaege, célibataire  
fille majeure et legitime de Martin  
Col et de symphie helson laboueurs  
domiciliés à willewast, li presens et  
consentants au present mariage.

Il doit être prouvé le serment que le  
nom de l'epoux est mal orthographe  
dans l'acte de naissance du quo (et c.)  
par Col et non cols. f.  
témoin.

- P. pierre francois van Aenastoy, brasseur  
34 ans Berlaege
- S. Jean Charles van Aenastoy, cultivateur  
34 ans Berlaege
- P. pierre Martin Col, boutiqueur, dans la place  
à willewast 35 ans

les deux sont en

N<sup>o</sup> 113. Vendredi 12. fevrier à onze heures et demie du matin entre de la

<sup>d'une part</sup>  
Cornille ~~herdewijn~~ gommein  
herdewijn ouvrier - Compagnon de la  
Livre le 3. Aout 1764. y domicilié au  
des Fontaines, célibataire, fils légitime  
de ~~herdewijn~~ francis herdewijn mort le 20.  
de ses ascendants paternels à Liège le  
1. Janvier 1809; et de Claire thérés  
goubert, décédée la dernière de ses  
ascendants Maternels à Liège le 21.  
Aout 1811. ainsi qu'il est prouvé par  
leurs extraits mortuaires. -

(D'autre part:

Mme Elizabeth Verheijen, dentelle  
Livre à Liège le 28. Mai 1790.  
y domiciliée avec ses parents, célibataire, fille  
majeure et légitime de Denis Verheijen,  
Marchal et de Marie Catherine Leub.  
sans son épouse, domiciliés à Liège  
en présence et consentans au mariage.

- Sont vivants  
1. Cornille Jaspers, graveur en bois,  
30. ans 2. Jean Baptiste parerios,  
tailleur 47. ans 3. Cornille ~~looy~~  
~~portier~~ 50. ans 4. ~~substitut~~  
gommein Mathewits, imprimeur  
indienues 36. ans tous domiciliés  
rue des glands en cette ville.  
Sont vivants tous

N<sup>o</sup> 114 à publier le Dimanche 7 et 14. jours de la  
Jeudi 18. fevrier à onze heures du matin <sup>d'une</sup>  
<sup>entre:</sup>

Jean francis gornia, tisserand, né à Liège  
le 2. Aout 1763. y domicilié au  
la porte de L'eau Vient d'opter nouvelle  
van den Bulgh, décédé à Liège le  
19. fevrier 1810. fils majeur et légitime  
de gommein gornia, mort à Liège le 13.  
Mars 1806. comme il est prouvé par  
leurs extraits mortuaires; et de petronille  
Juetens, lavandière domiciliée à Liège  
in presentia et consentans au mariage.

Mme Catherine Smeijers née à Douai  
arrivée à Liège le 13. Janvier 1770. y domiciliée  
au de la porte de L'eau, veuve de  
philibert Caffo, décédé à Liège le 1. Avril  
1793. fille majeure et légitime de Pierre  
Smeijers, mort à Liège le 25. Mai 1779  
et de Marie Anne Van Bortel décédée  
à Liège le 1. Janvier 1776. comme il est  
prouvé par leurs extraits mortuaires.

(Sont vivants

1. Louis Croissants, tisserand 46 ans  
porte de L'eau 2. Jean gabriel  
reymaert, tisserand 42 ans porte  
de L'eau 3. Denis Verheijen, Marchal  
55 ans Reimpeant de Fontenay le  
Jean Baptiste Smeijers, tisserand 23.  
ans aux Fontenay  
L'opone est vivants l'opone pas

a publier les Dimanches 14 et 21. jour  
Jeudi 25. février 1813 à six heures  
du matin entre 11. A. (oula)

André van everbroeck domestique  
né à Langdorp, âgé de l'ouvrage de son  
Dijle le 1. aout 1783. domicilié à Liere  
au hameau de Nijle, célibataire, fils légitime  
et majeur de Jean Baptiste van everbroeck  
décédé à Langdorp vers le fin de l'année 1799.  
comme constaté par l'acte de notoriété  
délié par le juge de paix d'Aerschot  
le 1. février 1811. au mois de Courant et enregistré  
en forme et d'Anne Christine Verwoort,  
caltivatrice, domiciliée à Langdorp et Courant.  
tante au présent mariage comme il est  
constaté par l'acte authentique de mariage.  
Fait devant le notaire Henri Dou-  
maïque telemans à Aerschot le 5. du courant  
et enregistré et legalisé en forme

et:  
Anne Catherine Luyten Servant, née  
à Bolder le 12. 6bre 1777. domiciliée  
au hameau de Nijle susdit, célibataire,  
fille majeure et légitime de Jean Baptiste  
Luyten, mort à Bolder le 1. du mois de  
février au 6. 1799. avec qui il résulte  
de l'acte de notoriété passé devant le  
Juge de paix de Liere le 6. février au 6.  
et de Marie Theres Stuyck, décédée à Bolder  
le 13. 6bre. 1785. comme il est constaté par leurs  
extraits mortuaires tenus.

1. Comille Luyten, homme de Courant, 42 ans  
à Liere à le place 2. Jean Baptiste de haes,  
agriculteur, 53, ans, Nijle 3. Jean Luyten,  
domestique, 27 ans, Nijle, 4. Comille fidens,  
pote fait, 60 ans, Nijle, 5. Jean,  
3 ans

Luyten seul fait et  
Luyten par

N° 2. le même jour Jeudi 25.  
N° 16. février 1813. à six heures et  
demi du matin.

entre:  
Pierre gummair van Rooff, ouvrier-Coutelier,  
né à Liere le 30. juin 1786. y domicilié  
au du pourquet, célibataire, fils légitime  
et majeur de Jean van Rooff  
et Maria, domiciliés à Liere, ici présents  
et consentant au mariage de  
et de la défunte Elizabeth Culemans  
et.

Anne Catherine Verlieden, dentellière  
née à Liere le 3. janvier 1782. y domiciliée  
au des grands Luette, célibataire, fille  
majeure et légitime de Lambert gummair  
Verlieden, boulanger, et d'Anne Marie  
Theres Parhe, son épouse, domiciliés à  
Liere, ici présents et consentants au mariage.  
/la mère seule fait et par /.

Jean Baptiste Thomas, habitant de tabac, 41 ans,  
1. Joseph Theodor de haes, boulanger  
2. Willem van Gommers, boulanger, 52  
ans, sans domicile fixe  
3. Pierre François van Brandt, coutelier,  
et un docteur  
4. Jean André goijewits, 4. ans.

L'opous seule fait et par  
L'opous par

à publier les Dimanches 21. et 28. février 1813.  
pour jeudi 4. Mars 1813. à onze heures. du matin

1. Jean Francois De graef, ouvrier = Condouin,  
né à Liège le 17. Mars 1767. y domicilié rue  
dite les faubourgs de Bois-le-duc, célibataire  
fils légitime et majeur de Jean Francois  
De graef, Charpentier et de Jeanne Françoise  
Van Boeckel, son épouse, domiciliés à Liège,  
iii présents et consentans au mariage  
/ la mère /

et.  
avec Marie De voster, journalière, née  
à Liège le 21. Juin 1788. y domiciliée rue dite  
les faubourgs de Bois-le-duc, célibataire, fille  
légitime et majeure de Gido de voster et  
d'une Catherine Veract journaliers,  
domiciliés à Liège, iii présents et consentans  
au mariage / la mère seule fait écrire /  
à légitimer.

leur enfant du sexe masculin <sup>né à</sup>  
Liège le 4. Janvier <sup>le lendemain</sup>  
~~1812.~~ inscrit aux registres  
sursouscrites de naissances de notre ville  
sous le N<sup>o</sup> 15. et sous les nom et patronom  
de Denis fils de Jean Francois De graef et  
d'une Marie De voster lequel il  
aonna pour son fils légitime.

Hommes

1. Jean Vanlepen, Condouin, 32 ans balancier  
2. Pierre Guzman, henn, 28 ans faubourgs  
de Bois-le-duc, 3. Goyvaerts, 4. avoué oost 4. ans

à rectifier le nom de voster en Devister

L'epoux fait écrire l'epouse

N<sup>o</sup> 18. Le même jour jeudi. mais à midi entre  
d'une part:

Augustin popeniers tonnelier, né à Liège  
le 22. Juin 1785. y domicilié rue dite la  
faubourgs d'auvers, célibataire, fils légitime  
et majeur de Jean Baptiste popeniers,  
né à Liège le 29. février 1797. avec qu'il  
résulte de son exploit mortuaire, et d'Anne  
isabelle Subdian, dentellière, domiciliée à  
Liège iii présents et consentans au mariage

et.

d'autre part:

Marie elizabeth goetbloed dentellière  
née à Liège le 6. mai 1786. y domiciliée  
rue de Malines, célibataire, fille légitime  
et majeure de Corneille guinnain goet-  
bloed et de Jeanne Marie Rozaerts,  
journaliers, domiciliés à Liège, iii présents  
et consentans au mariage / la mère  
seule fait écrire /

Hommes

1. Jacques popeniers tonnelier 29 ans  
né à auvers, frère de l'epouse, 2. Jacques  
Subdian, Charpentier, 36 ans, rue dite  
la Cour de tinte, fils de l'epouse, 3.  
Corneille guinnain herdevijn, Charpentier  
né à Coutaux, Cousin germain de  
l'epouse L. Jean Francois de Weyer tonnelier,  
36, rue de petite Lanette ami des parties

L'epoux seul fait écrire

a publier les Dimanches 11. et 18.  
pour jeudi 24. avrie à onze heures  
autres

Jean Francois Verannes, porteur faup,  
né à Liore le 3. avrie 1785, y domicilié  
cité me dit de pette d'oult, célibataire,  
fils légitime et majeur de Jean  
Francois Verannes, mort à Liore le  
21. juin 1809, comme consta par son  
extrait mortuaire et de Jeanne Marie  
De Neersmaeker journalière domiciliée  
à Liore, in présente et consentant au  
mariage / N. E. /

Maria van Bemel Boutiquier née  
à podelé, arrondissement d'atombors  
le 24. janvier 1797 domiciliée à  
liore me des tilleuls, célibataire,  
fille légitime et majeure de Jean  
Baptiste van Bemel marchand,  
domicilié à podelé et consentant  
au présent mariage comme il est  
prouvé par son acte authentique de  
consentement, donné devant notaire  
Pierre Carjmes à podelé le 3. du  
courant et enregistré en forme et d'annee  
Catherine Leyber, veuve à podelé  
le 20. Mai 1791. ainsi qu'il résulte  
de son extrait mortuaire

1. Adrien Coeffens, tisserand 32 ans me des tilleuls ou le de Liore  
2. Francois Jean begus, marchand 32 ans, me des tilleuls  
3. Pierre Guimain, porteur faup, né à Liore le 21. juin 1809, ainsi qu'il résulte de son extrait mortuaire  
4. Francois Guimain, porteur faup, 32 ans me des tilleuls

l'epouse et les  
témoin  
A lire

a publier les Dimanches 16 et 23. avrie  
pour jeudi 29. dito à onze heures  
autres

Pierre Guimain port bloct ouvrier Condouin,  
né à Liore le 20. avrie 1792, y demeurant  
dans son domicile paternel, célibataire, fils  
légitime et mineur de Concille Guimain  
port bloct et Jeanne Marie bejaente journalière,  
domiciliés me de Malines à pette  
ville, assistés et consentans au mariage

et  
Marie Theres Henriette Stoumels  
dentellière née à Liore le 26. avrie  
1790, y domiciliée me des tilleuls, célibataire,  
fille majeure et légitime de Jean Baptiste  
Stoumels mort à Liore le 21. Mars 1809,  
ainsi qu'il résulte de son extrait mortuaire  
de Marie Josephine de Ben dentellière  
domiciliée à Liore, in présente et consentante  
au mariage / N. E. /

Mais au pitôt les dits époux nous ont déclaré  
qu'il est né d'eux un enfant du sexe féminin  
à Liore le 2. Mai 1812, inscrit le même jour  
au registre, au acte de naissance de notre  
ville sous les noms et surnoms de Marie  
Catherine fille de Marie Theres Stoumels,  
dont le présent époux se dit être le père  
en thro le père et qu'il reconnaît pour  
leur fille légitime.

Témoin  
1. Jean Baptiste Guimain Stoumels,  
31. ans, tisserand me des tilleuls, frangeuse  
2. Jean Baptiste de Ben, veuve 27 ans, tisserand  
3. Louis de l'epouse 3. Guimain Louis  
Dore Boulanger, 60 ans, porteur  
4. Jean Baptiste Dore, Condouin, 35. ans  
à Liore 2. ans.  
/ l'epouse fait avec l'epouse pas /



à légitimer

Lesdits époux nous ont de leur qu'il est né d'eux  
un enfant du sexe féminin, à lierre le 3. février 1812  
inscrit le même jour aux Registres aux actes de  
naissances de notre ville <sup>381</sup> sous le nom d'apostrophe  
de Marie Catharine fille de Cornelle rans et d'anne  
Marie op de beuk, lequel ils reconnaissent pour leur  
fille légitime.

à publier les Dimanches 9 et 16. pour joudi 20.  
Mars à 10. heures du matin entre N<sup>o</sup> 1.

D'une part,

Pierre gummair volckaert, fabricant né à lierre  
le 9. Aout 1779, y domicilié au hameau de l'igle  
section 8. n<sup>o</sup> 116, et banlieue de la ville ~~de lierre~~  
~~de lierre~~ <sup>de lierre</sup> ~~de lierre~~ <sup>de lierre</sup>  
d'habitation à lierre le 24. janvier dernier,  
inscrit aux Registres, Courans aux actes de décès sous le  
N<sup>o</sup> 134. fils majeur et légitime de Cornelle  
volckaert, mort à lierre le 18. décembre 1802, ainsi  
qu'il résulte de son extrait mortuaire, et de  
Elizabeth Meijlemans, couturière, domiciliée à  
lierre in présente et consentante au mariage  
(v. d. d.)

D'autre part,

Catherine van Beate servante, née à Bouwel,  
arrondissement de Turnhout, le 14. Aout 1783,  
domiciliée à lierre rue dite de belairij section 1.  
N<sup>o</sup> 2, célibataire, fille majeure et légitime de  
Andri van reusel et de Marie Catharine seijlen,  
époux, domiciliés à Bouwel, in présents et con-  
sentans au mariage (v. d. d.)

février.

1. Jean gummair volckaert, journalier 30. ans né  
le 4. février, hainaut, fils de l'époux François Joseph  
Cogels, Charpentier 31. ans au bureau de la beaufort  
de l'épouse B. ~~de lierre~~ <sup>de lierre</sup> ~~de lierre~~ <sup>de lierre</sup>  
ami L. Joseph Deuniers, époux 56 ans  
ami / les époux peuvent être.

N<sup>o</sup> 2. Le même jour joudi 20. Mars à 10. heures du matin  
entre

Pierre Joseph van goubergen, Cultivateur, né à  
Reijst-op-den-Berg, arrond. de Malines le 17.  
Aout 1753, demeurant à lierre rue dite de l'époux  
de la section 13. N<sup>o</sup> 459, veuf de Thérèse  
goijvaerts, d'habitation à lierre le 29. Septembre  
1812, fils majeur et légitime de Jean van  
goubergen, mort le 20. Mars de ses époux  
paternels à Reijst-op-den-Berg le 11. Aout 1786  
de Thérèse goijvaerts, d'habitation à lierre de  
ses époux maternels à Reijst-op-den-Berg  
le 27. Juin 1777, ainsi qu'il résulte des  
leurs extraits mortuaires, D'une part  
et:

Mme Adriaenssen (couturière), née à Grobben-  
donk, arrond. de Turnhout, le 2. février 1773,  
domiciliée à lierre faubourg de la ville de lierre  
section 6. N<sup>o</sup> 152, célibataire, fille majeure  
et légitime de Simon Adriaenssens,  
vendeur de lierre, domiciliée à lierre in  
présent et consentant au mariage et de  
Jean Petronille de Ridder, D'autre part

février.  
1. Jean André goijvaerts, concierge de l'hôtel  
de la ville de lierre, y demeurant, 56 ans beaufrère  
de l'époux 2.  
2. Anne gummair volckaert, servante 30 ans  
de lierre, née à Bouwel, arrondissement de Turnhout, le 14. Aout 1783,  
domiciliée à lierre rue dite de belairij section 1. N<sup>o</sup> 2,  
célébraire, fille majeure et légitime de Andri van reusel et de Marie  
Catharine seijlen, époux, domiciliés à Bouwel, in présents et consentans  
au mariage (v. d. d.)

a publier les Dimanches 16 et 23. mai. pour  
vendre: 28. mai à onze heures de matin

<sup>entre</sup>  
N<sup>o</sup> 1 Jean Peter fabriquant né à Pampolati en  
Bohème, le 24. gbre 1776. domicilié à Liège  
rue droite section 1. n<sup>o</sup> 12. célibataire, fils  
légitime et majeur des défuns francois Peter et  
Barbe Jehacobwa tous les actes ascendans <sup>tant</sup>  
~~paternels que maternels~~ et ~~ascendants~~ tant <sup>tant</sup>  
~~ascendants~~ et ~~ascendants~~ tant <sup>tant</sup>  
comme qu'il résulte de l'acte de notoriété  
passé devant le juge de paix de Liège le  
28. avril 1792 et y enregistré en deux formes,  
et du jugement d'homologation rendu  
par le tribunal de l'instance de Liège à Malines  
le 5. ~~mai 1792~~ <sup>mai 1792</sup> enregistré ~~en~~ <sup>en</sup> deux  
formes  
legales.

Marie elizabeth françois, boutiquier né  
à Liège le 16. Mars 1793. y domicilié rue  
droite section 1. n<sup>o</sup> 12. célibataire, fille mineure  
et légitime de Robert gummari françois,  
mort le 20. Mars de ses ascendants paternels à  
Liège le 17. février 1800 légit. et de madeline  
wrijt, décédée la dernière de ses ascendants  
maternels à Liège le 21. gbre 1800 orve,  
comme constaté par leurs testaments mortuaires,  
authorisé à contracter le présent mariage  
par délibération de son conseil de famille  
tenue devant le juge de paix du Canton de  
Liège le 10. Mars 1792 et y enregistré  
en deux formes.

N. B.

Mariage et l'édit époux nous ont déclaré  
qu'il est né d'eux un enfant de sexe masculin,  
à Liège le 24. août 1792. né le lendemain

aux registres aux actes de naissance de cette  
ville sous le n<sup>o</sup> 277 et sous les noms d'epoux  
de francois Louis fils de Jean Louis Peter et  
de Marie elizabeth françois lequel enfant  
il reconnait pour son fils légitime de  
tous deux d. femins.

1. pierre Louis wrijt, Cabretier, âgé de  
49 ans, demeurant à Liège, rue de la  
Léoponne 2. pierre francois van hooft, instituteur,  
58 ans, demeurant à Liège, rue de la  
Léoponne 3. pierre francois taillon,  
64 ans, rue du bequinar, tous paternels de  
Liège 4. Jean gummari, marchand, époux,  
40 ans, rue de la Léoponne. Am.  
Pas out epoux

N<sup>o</sup> 2. pour quand toutes les formalités requises  
pour le Code Napoléon auront été observées

<sup>entre:</sup>  
Balthazar Joseph van den Brandt, vitrier, né  
à Liège le 16. gbre 1777. domicilié à Liège  
rue dite les Sabouys de Bois la rue <sup>de</sup> ~~de~~  
de Christian thoremans, décédé à Liège le  
27. gbre 1802. <sup>époux légitime</sup> et majeur  
de Jean van den Brandt, mort à Liège le  
6. gbre 1792 <sup>époux légitime</sup> et de Marie francoise du futur  
mariage, domiciliée à Liège et consentante  
au présent mariage, comme il est prouvé  
par son acte ~~de~~ <sup>de</sup> consentement,  
donné devant le Maire d'assens le 4. du  
Courant et.

avec Catherine celen, servante, née à  
Lillemor, arrondissement de Namur le  
10. juillet 1791. domiciliée depuis le 10. Mars  
dernier à Liège au Sabouys de Bois section 6.





Le même jour jeudi 10. juin à onze heures  
du matin d'une part:

Abraham Levens, ~~tailleur~~ tailleur né à Liège  
le vingt juin 1744, domicilié section 6 n<sup>o</sup> 124.  
au hameau de Hagen broeur banlieue de la ville  
Celibataire, fils légitime et majeur de Henri  
Levens, mort à Liège le 28. janvier 1807,  
comme consta par son extrait mortuaire et  
d'Elizabeth van Beers, cultivateuse, domiciliée  
à Liège et consentant au présent mariage ainsi  
qu'il résulte de son acte authentique de  
consentement donné devant le notaire van  
Acker à Liège le 24. mai dernier 1792 en  
registre en formes. &

D'autre part:

Catherine Versoort, cultivateuse, née à  
Reyffers dans le bourg de Malroy, le 18.  
janvier 1791, demeurant dans son domicile  
Celibataire, fille légitime et majeure de Pierre  
Versoort, agriculteur, domicilié à Hagen broeur  
section 6. n<sup>o</sup> 122. in present et consentant  
au mariage et de Marie van Gompel, née à  
Reyffers susdit le 18. juillet 1793, comme il est  
proven par son extrait mortuaire.

Témoin

1. Jeen Baptist de Jonghe, ouvrier, Hagen,  
tail. ans rue des Sabots, cousin allié de l'époux
2. Guillaume Antoine van Brandt, Cordier 58 ans  
rue de Boire le 2<sup>e</sup> den 3. Jean Joseph van Reusel,  
faisant sa fil ans à la place 4. Jean Goyvaert  
3. ans.

Les seuls témoins susent énoncés

à publier les Dins anches Oct 13 pour jeudi  
16. juin 1803 à onze heures du matin d'une  
part:

Jeen Baptist de Jonghe, journalier, né à Mafzen-  
hoven, arrond<sup>t</sup> d'Anvers, le 2. 8bre 1771, domicilié  
à Liège rue des Sabots, n<sup>o</sup> 124, veuf d'Anne  
Catherine Levens, décédée à Liège le 30. janvier  
présente année comme consta par son acte de  
décès inscrit aux Registres Couens aux arts  
des d'écès sous le n<sup>o</sup> 10., fils majeur et  
légitime de Jeen de Jonghe, mort le 20. mai 1791  
à Mafzenhoven par son acte de décès à Mafzenhoven, le  
3. 4bre 1806. et d'Elizabeth Calenau, décédée  
à Liège le 13. janvier 1811, comme il est prouvé  
par leurs extraits mortuaires. — &

D'autre part:

Morie de Mejer Servante, née à Oudhot  
arrond<sup>t</sup> d'Oudhoven, ~~de~~ des bouges du Rhin,  
le 20. 8bre 1778, domiciliée au hameau de Hagen-  
broeur section 6 et banlieue de la ville de Liège  
Celibataire, fille majeure et légitime de Joseph  
de Mejer, mort à Oudhot le 20. juillet 1789,  
et d'Isabelle ~~de~~ / <sup>Clara</sup> / Stuyff, née à  
à Liège le 18. 8bre 1794; comme il est prouvé  
son aïeul Matome est mort à Liège le 10.  
avril 1775; et Elizabeth Marmont, son aïeule  
maternelle est aussi décédée à Liège le 14. février  
1766, quand à les ascendans paternels, la femme  
épouse n'a pu produire leurs extraits mortuaires  
faute d'avoir connu leurs derniers domicile  
ce qui a été également affirmé sous  
serment par les futurs conjoints et par  
les quatre témoins susénoncés ci-dessus  
conformément à l'avis du conseil d'état  
rendu le 4. thermidor an 13. —

Debare à la pose 1 Gran 50 cent

N<sup>o</sup> 5:

L'opouse nous a dit & déclaré son bon sens  
que le nom de famille de sa mère de trois  
mal orthographe dans son acte de naissance  
attendu que ledit acte porte Luigi Stardi  
que son véritable nom est Stuy et pour  
preuve de son assertion elle nous a exhibé  
l'extract de son acte de naissance; le tout  
au conformé d'un conseil d'état approuvé  
par Sa Majesté L'empereur et Roi le  
30. Mars 1608. Temoins.

63.  
21. 5

1. Melchior Wajts, journalier, 45 ans, natif de...
2. Jean François Kulliers, Notaire 47 ans, natif de...
3. Jean Goyssart, 4. Avar...
4. amis l'opouse seul le Sinter...

le même jour Mercredi, 16. juin à onze  
heures et demie du matin entre  
d'une part:

Jean Guimain Rochers, tisserand, né à Liège  
le 13. jbre 1792, y domicilié au des tilleuls Par.  
Celibataire, fils légitime et mineur d'Adrien  
Rochers tisserand, et de Marie Druijs, son  
épouse domiciliée à Liège, assistans et con-  
sentans au présent mariage de l'autre part.

d'autre part:

Jeune Marie Verbutten, dentellière, née  
à Liège le 21. jbre 1792, y domiciliée au des  
tilleuls, Par. Celibataire, fille mineure et  
légitime des d'uns Corneille Verbutten et  
Anne Catherine Goyssart, tous les autres  
ascendants sont antérieurs de droit comme conté.

par l'extract mortuaire de sa mère  
et par le papier devant le juge de paix  
de l'acton de Liège le trois du courant portant  
auprès le consentement de son conseil de famille  
au présent mariage, exhibé et conformé.

Temoins.

1. François Federslaghe, meunier, 45 ans natif de...
2. Jeanne de Witer, journalière, 56 ans natif de...
3. Goyssart
4. contre oost
5. l'opouse seule au Sinter...

N<sup>o</sup> 1.

à publier les dimanches 13 et 20. proximo  
Le juin à onze heures du matin entre  
d'une part:

Agide Marion, cultivateur, né à Dorsbeek  
arrondissement d'Anvers le 3. aout 1761, domicilié à  
Dorsbeek, veuf de Jeanne Marie Gij, décédée à  
Paris le 3. fev. 1800, fils unique et légitime  
de Jean Marie mort à Dorsbeek le 28. jbre  
1792, jure que il résulte de leurs exploits  
mortuaires et de Madeline ~~Stuy~~ <sup>journalière</sup> cultivateur  
domiciliée à Dorsbeek et consentante  
au présent mariage comme il est prouvé  
par son acte authentique de consentement  
donné devant le notaire pour public autorité  
à Anvers le 10. de courant et enregistré  
en deux formes.

d'autre part:

Marie Catherine de Wever, servante, née  
à Liège le 25. fev. 1792, y domiciliée au  
Barricade de l'Haybroeck section 6. et barrière  
de la ville de Liège, célibataire, fille mineure  
et légitime de Guimain de Wever mort, le

donné de ses ascendants paternels à  
Liore le 21. floréal an 13. f. 14. mai 1804.  
et d'une héritière, décédée, la dernière de  
ses ascendants maternels à Liore le 2.  
thermidor an huit f. 21. juillet 1800. comme  
il l'est prouvé par les Certificats de leurs décès  
Mortuaires.

1. pierre gummair van de seldde, plombier 52  
ans 2. francois jacques vool 38. ans 3. j. and. goij-  
vaert, Courtaier 56. ans 4. leplac  
5. asarvoort 4. ans  
— Les époux basent sur —

N<sup>o</sup> 2.

la même pour f. jeudi 26. juin f. à onze  
heures et demie de midi entre  
d'une part:

pierre Smolders, filon de coton né à pous-  
deale, arrond<sup>t</sup> de turhout le 26. jour de l'an  
1785. domicilié à herenthals près de leplac  
le 2. N<sup>o</sup> 29. veuf de jeanne moortens, décédée  
à herenthals le 17. char. 1813. fils majeur  
et légitime d'  de pierre Smoldern  
mort, le dernier de ses ascendants pater-  
nels à vosselaar le 21. grs 1788 et  
d'une elizabeth vanders, décédée la  
dernière de ses ascendants maternels  
à grobbendonk le 30. mai 1812. comme  
il est prouvé par leurs extraits mortuaires

D'autre part:

une Marie Stesmans, couturière, née  
Nouhoveu, arrond<sup>t</sup> de hespelt, p<sup>er</sup> de la  
maison inférieure le 14. pbr 1791. domicilié  
à Liore rue dite de Bulverij, N<sup>o</sup> 1.  
N<sup>o</sup> ..... (Libataire, fille majeure et

legitimé de Hubert Stesmans, mort le  
dernier de ses ascendants paternels à Nouhoveu  
le 1. janvier 1811. et de Marie Nalou, décédée  
la dernière de ses ascendants maternels  
le 9. floréal 1808. comme il résulte des  
Certificats de leurs décès.

et: <sup>leur</sup>

1. Jacques gummair, ingénieur, particulier,  
52 ans, à la place 2. pierre gummair  
veuf 3. seldde, plombier 52 ans, à la place  
3. goijvaert le avorté mort le. ans  
— Les époux basent sur —

à publier les dimanches les 20 et 27. <sup>juin</sup>  
pour jeudi 1. juillet à onze heures de midi  
entre

Jean gummair, 30es domestiques = Cultivateur  
né à Liore le 10. grs 1787. domicilié à  
duffel section 4. Libataire, fils légitime et  
majeur d'antoina 30es, mort à duffel le  
dernier de ses ascendants paternels le 13. fur. 1804  
et de jeanne van der trappen, décédée à duffel  
le 16. grs 1811. sœur van der trappen, sœur aînée  
maternelle mort décédée, veuf de Barbe Claffers  
sœur aînée maternelle, à meysse le 16. avr  
1775. comme il résulte des Certificats  
de leurs décès

et:

Cornelie Frans, Advante = Cultivatrice née  
à Awaer le 27. mai 1792. <sup>de son mariage d'avec Jean Frans, et</sup>  
de la hener banlieue de la ville de Liore  
Libataire, fille légitime et majeure de  
Jean Frans mort à unyot le 4. décembre 1796.  
et d'elizabeth vants, décédée à Lioboken  
le 5. avr 1796. comme l'est prouvé par leurs extraits  
mortuaires

Lesdits époux nous déclarent solennellement  
qu'ils ont perdu les auteurs de les jours, à l'âge  
de <sup>quatre</sup> ~~trois~~ ans, elle ignore les noms, lieux de décès  
et domicile de ~~est~~ <sup>de</sup> ~~leur~~ <sup>leur</sup> père et de leur  
maternelle et que par conséquent elle se trouve  
dans l'impossibilité absolue de produire leurs  
extraits mortuaires, ce qui a été aussi affirmé  
par nous autants qu'il l'a été à chacun d'eux  
l'édit époux, et les témoins, dénommés ci-dessous  
solennellement par l'avis du conseil d'état en  
date du 6 thermidor an 13.

Témoins.

~~1. Jean Goullou de la Roche cultivateur  
à Duffel, 29 ans, van de houe et fils  
64 ans duffel, le frère de la même  
27. duffel le. Avocat, v. d.~~  
— les seuls témoins valides —

à publier les dimanches 27 juin et 4 juillet  
prochain: 8 juillet 1803. à onze heures du matin  
N. 1.

D'adria vercammen domestique cultivateur,  
né à Duffel le 15. 8bre 1761, domicilié à  
Lierre au hameau de angle bouliens de l'île,  
célibataire, fils légitime et majeur de Jean  
Baptiste Vercammen mort à Duffel le 29. 11. 1799  
an 8. 19. juillet 1800. et de Jeanne geluy liège,  
décédée à Duffel le 21. 11. 1799 an 7. 13. juillet  
1799. Comme conté par les extraits de leurs  
actes de décès les autres ascendants sont  
aussi décédés, ainsi qu'il résulte des extraits  
mentionnés de ~~la~~ <sup>la</sup> ~~maternelle~~ <sup>maternelle</sup> d'une sœur, sœur aînée  
paternelle, décédée, veuve de son aîné jacob  
à Waver nota. dans le 4. Ma. 1778 et

<sup>nom</sup>  
N. 1. de Catharine Lotters, ~~de~~ son aînée sœur  
née à Duffel, veuve de son aîné maternel, à  
Waver nota le 7. Mars 1777. D'un autre  
et

Mme Thérèse Mooy servante cultivateur,  
née à Itgem le 27. 8bre 1760, domiciliée à Liège  
au hameau de angle surdit, célibataire, fille légitime  
et majeure de François Mooy et d'Anne  
Marie Verbeemans cultivateurs, domiciliés à  
Itgem et consentans au présent mariage,  
comme il est prouvé par les actes authentiques  
de consentement donné devant le notaire  
impérial Jean François de Hutter à Itgem  
le 16. juin dernier et enregistré au des formes  
d'autre part. Témoins.

1. Jean François Vercammen Liégeois, 30. ans duffel  
frère de l'époux. 2. Jacques Wéger, forgeron, 133 ans  
au hameau de angle B. gajvent basanover  
3. ans. / L'époux seul se fait écrire. /

N. 1. à publier les dimanches 4 et 11 prochain  
15 juillet à onze heures du matin, c'est  
à dire d'un autre part:

Pierre Gammair Vercammen journalier, né  
à Liège le 2. Août 1779, y demeurant au  
dite la porte de Beauveuf d'Anne Thérèse  
Verhaegen, décédée à Liège le 1. février 1807,  
fils majeur et légitime de Adria Vercammen,  
et de Jeanne Catharine Pomm journalière domiciliée  
à Liège, in presens et consentans au mariage.  
/ le père seul se fait écrire. / — & —

D'autre part:

Mme Catharine Migueaux, d'ant Liège née  
à Liège le 10. Mars 1765, y domiciliée  
au dite de paradis vaste, célibataire

filles majeures et legitimes de Jean Baptiste  
Vignaux, mort le dernier de Mars l'année  
1796, à Liège le 17. Janvier 1796; et  
de Theodora van den Broekelker, d'après  
le dossier de l'administration maternelle,  
à Liège le 13. Thermidor an treizieme  
1805. f. ainsi qu'il résulte des certificats de  
leurs décès.

M. D. l'extrait mortuaire du  
père Mignon alicé de Vignaux

- Acte de naissance
1. Jacques gummair janssens, Chaudronnier, 29 ans  
né à Bequignas, beau-frère de l'époux
  2. Pierre Ho. Kants, tisserand, 47. ans, père de l'époux

3. Aumont coudt

4. 30 ans 13. amis  
les qu'on ne s'avisait

Le même jour à onze heures et demie du  
matin entre d'une part

Sebastien de Bassin, tisserand, né à  
Liège le 22. avril 1787, y domicilié au dit  
le faubourg d'andres, célibataire, fils legiti-  
me et majeur de Pierre de Bassin, Cultiva-  
teur, et de Marie Thérèse neff, son épouse,  
domiciliés à Liège, in presens et consentans  
en presens Mariane / s'avisait / d  
d'autre part.

Marie Elizabeth van Lier, Couturière née à  
Bruxelles, épouse Catherine Dev. de la Pile  
le 10. Aout 1792, domiciliée à Liège au dit  
le faubourg de Sob. l'anne, célibataire

filles mineures et legitimes de Jean François  
van Lier employé à l'octroi municipal de  
cette ville et de Jeanne Marie de Brin  
sa épouse, domiciliés à Liège, in presens  
et consentans en presens Mariane

Acte de naissance

1. Pierre Jacques Calenans, tisserand, 31 ans  
né à Malines.

2. Pierre François Verliere, Navier, 40.  
ans, à Replue

3. Jean Goydars, 14. ans  
Navier / les qu'on ne s'avisait

apublier les Dimanches 11 et 18 pour  
le jour 22. Juillet 1813. à onze heures du matin.

Acte de naissance  
gummair janssens, Cultivateur, né à  
Berlaer Canton de Liège le 31. pbr 1783,  
y domicilié à Royet, célibataire, fils legitime  
et majeur de Adrien janssens, Cultivateur, domicilié  
à Royet et consentans en presens  
Mariane, ainsi qu'il résulte de son acte de  
de consentement donné devant le notaire  
Vanthoe à Liège le 17. du courant et y enregistré  
en deux formes, et de Marie Catherine Meylmanns,  
et:

Anna Toft, servante Cultivatrice, née à  
Lupel, Canton de Liège le 5. Mai 1783,  
domiciliée au hameau de Pagenbroeck-Courtes.  
Mère de Catherine de la ville de Liège,  
Célibataire fille majeure et legitime de  
Pierre Toft, né à Liège le 15. aout 1611. comme  
conste par son extrait mortuaire et de  
Jeanne Marie van rompreij, Cultivatrice,  
domiciliée à Coortahoy de l'indit et consentans

apresent mariage, ainsi qu'il est prouvé  
par son acte authentique de consentement  
donné en la forme voulue par le loi dictant  
le sardit notaire notaire sans autre date  
et acte. Temoins.

1. Pierre de Vooter, cultivateur, 32 ans à Cloosterwijk beau-frère de l'époux
2. Pierre Winkelman, jardinier âgé de 44 ans <sup>de l'âge de 19</sup>
3. Mathieu vanden Brande, cultivateur âgé de 67 ans S.S. N° 18
4. Pierre Martin, Orfèvre, boutiqueur âgé de 34 ans à la place des 3 derniers amis

à publier les dimanches 18 et 25 pour jeudi  
29 de juillet 1813. à onze heures du matin entre  
D'une part:

Pierre vanden bulck, garçon - cultivateur, né  
à Liere le 15. Jbr 1782. y domicilié au  
hameau de Hagenbroeck barliem de ville,  
Celibataire, fils ~~legitime~~ majeur et  
naturel de petrouille van den den bulck,  
d'âge la dernière de ses parents à Liere  
le 19. février 1810. ainsi qu'il résulte de son  
extraît mortuaire

D'autre part:

Jean de Schutter, Savant - cultivateur  
né à Liere le 13. janvier 1783. y domicilié  
à Hagenbroeck sardit, Celibataire, fils légitime  
et majeur de Pierre de Schutter, mort  
à Liere le 20. jiluvioze au ore, comme conté  
par son extraît mortuaire et de Catherine de  
Swert, cultivateur, domicilié à Liere, ici  
présente et consentante en mariage / P. R. /

Temoins

1. Cornelle v. de Deuth (d'ordinaire 57 ans l'âge beau-père de l'épouse
2. Paul Lombaut Gommers, cult. 43 ans
3. Pierre Gommers van boof id 39 ans
4. De Gogvaerts 3 derniers amis

Lesquels ont signé et ont

a publié les dimanches premier et deux pour  
jeudi douze d'out 1813. à onze heures du matin entre  
D'une part.

Jean Baptiste Henri Dufschots, Cultivateur né  
à Liere le 20. Avrie 1790. y domicilié au hameau  
de Nijle par 9. et ben. lere de la ville de Liere  
Celibataire, fils légitime et majeur de Henri  
Dufschots fermier et de Marie Anne Elizabeth  
Lorp. Sa épouse domiciliée à Liere, et consentante  
à présent mariage, comme il est  
prouvé par son acte authentique de consentement  
donné devant le notaire impérial  
Pierre Hyacinthe François van alior à Liere  
le 26. juillet - dernier et y enregistré en  
dual formé.

D'autre part:

Maria Jaquelina palms, particulière <sup>née au hameau de Bony de 11</sup>  
à Liere le 23. 8bre 1789. y domiciliée <sup>au hameau de Bony de 11</sup>  
par 6. et ~~consentante~~ consentante de la ville de  
Liere, Celibataire, fille majeure et légitime  
de Pierre François palms, marchand en Champagne  
et Biques et de Cornélie Lucie de Vos son  
épouse domiciliée au hameau de Liptus dit  
et consentante au présent mariage, ainsi  
qu'il résulte de leur acte authentique  
de consentement, donné devant le sardit  
notaire van alior à Liere le 10. en an  
vint sept juillet et enregistré en forme

Temoins

1. Jean van palms, marchand en Champagne et Biques, 23 ans l'âge beau-père
2. Pierre van der Soyant, cultivateur, 29 ans l'âge
3. Guillaume Ferdinand van Neven, pharmacien, 38 ans
4. <sup>de Liere</sup> ~~avator~~

3. Amis

a publier le dimanche 8 et 15. pour jendi  
19. Aux à onze heures du matin l'entree

D'une part:

Antoine balthazar francois gobbaerts, tisserand,  
né à Anvers le 2. d'octobre 1779. domicilié  
à Liège sur dite le rempart des Chateaux,  
celibataire, fils légitime et majeur de  
pierre francois gobbaerts, particulier, domicilié  
à Anvers et consentant au present mariage  
comme il est prouvé par son acte authentique  
de consentement <sup>ainsi que</sup> et de la prouation,  
donné au sieur guillaume jacob aertbroodt,  
devant le notaire Louis theophile Joseph de  
ling à Anvers le 29. juillet dernier et y  
enregistré au format, et de Jeanne Catherine veuve  
deu boyard de Anvers le 14. février  
1794. ainsi qu'il résulte de deux autres notaires

et  
D'autre part:

Jeanne Catherine engel, dentellière, née à  
Liège le 14. février 1790. y domiciliée sur dite  
le rempart des Chateaux, célibataire, fille  
légitime et majeure de pierre engel et de  
Jeanne Marie goepens, journaliers, domiciliés  
à Liège in presens et consentans au  
mariage. (M. S. C.)

testons.

1. avarbroodt, traducteur, 56 ans, juré de l'hôtel

2. Denis vabeijer, maréchal, 56 ans, tisserand  
des Chateaux, 2. Jean Baptiste Meesters  
tisserand, 27 ans, Chateaux B. Dieu d'âme  
Joseph Devillers, tisserand, 48 ans, in de  
glands, le P. l'ordé de pousoir de p... de  
l'equipe et les 3. deniers une douzaine  
Noyons sal. fait et vis

a publier les Dimanches 18 et 19 pour jeudi:  
26. Aout à onze heures du matin entre  
d'une part:

Monsieur François Janssens garçon-boulier, né à  
Ghèel, arrondissement de Liège, le 9. 6. 1790.,  
domicilié à Liège depuis le 20. Mars dernier  
modèle de son acte de naissance N. 1986, ayant  
en son domicile précédent à Ghèel, célibataire  
fils légitime de Jean Baptiste Janssens et de  
Thérèse Vermeulen, bouliers, domiciliés à Ghèel  
et consentans au présent mariage, comme il  
est prouvé par son acte authentique de  
consentement, donné devant le notaire sup.  
amant Joseph Peetermans, à Ghèel le 29. du  
Courant et y enregistré en forme.

D'autre part:

Maries Claire Neefs d'outelheore, née à Liège le  
vingt février 1798, y domiciliée au domicile de son père  
N. 1988, célibataire, fille mineure  
et légitime de Pierre Emmanuel Neefs, mort à  
Liège le 4. 8. 1793. et d'Anne Thérèse  
Baudens d'acdee à Liège le 21. thermidor  
an 8. / 9. Aout 1800. / <sup>Il faut que le résultat de leur mariage soit</sup>  
~~tant paternel que maternel de son acte de naissance~~ <sup>Il</sup>

~~tant paternel que maternel de son acte de naissance~~  
qui est ~~le résultat de leur mariage~~ <sup>il</sup>  
paternelle et est d'acdee, veuve de Pierre  
Emmanuel Neefs, son aïeul paternel, à Liège le  
13. juillet dernier, & Jean Baptiste Baudens,  
son aïeul maternel, sans, d'acdee veuf &  
pétionille ~~gouverneur~~, son aïeule maternelle, à  
Liège le 29. vendémiaire an 9. / 1802. /  
comme constaté par leurs extraits mortuaires,  
elle a été autorisée à contracter le présent  
mariage par délibération de son conseil de famille,  
tenue en la forme légale devant le juge de paix  
du Canton de Liège le 10. du mois Courant,

Dont Copie. (L'acte est annexé)

1. Comille Beneyjournalier, 30 ans né à Douglas  
Cousin de l'époux, 2. Joseph Comille ou Boef,  
garçon-boulier, 34. ans, né à Bover-les-dun 3. Jacques  
Van Scael, boulangier 37 ans né à Bover-les-dun  
4. Jacques Peetermans, cabaretier, 63. ans né à  
Bover-les-dun Blamis. / L'époux seule fait écrire

a publier les Dimanches 29. & 29. Aout pour  
jeudi le 7. du à onze heures du matin entre  
d'une part:

Jean François Beets, garçon-jardinier, né à  
Diest le 16. Mars 1775, comme  
constaté par l'acte de son acte de naissance  
domicilié depuis le 29. Mars dernier à Liège  
né d'ite le rempart des arquebusiers (cibataire) d'ite  
fils légitime et majeur de Jean Beets d'ite d'ite  
à Diest le 30. octobre 1788, ainsi qu'il résulte de  
son acte de naissance et d'Aldegonde Franster,  
cabaretière domiciliée à Diest et consentante au  
présent mariage, comme il est prouvé par  
son acte de consentement, donné sous le sceau de  
diest le 13. Aout 1800. / <sup>Il</sup>  
d'ite et légalisé par M. le sous-préfet  
de l'arrondissement &

D'autre part:

Maries Thérèse de Nijse, jardinière née  
à Diest le 24. 8. 1779, ainsi qu'il résulte  
de son acte de naissance enregistré  
au registre de mariages de l'an 1808 et déposé  
au greffe du tribunal de N. instans sous le  
N. 506. / domiciliée à Liège au rempart  
des arquebusiers, veuve de Jean François de  
Nijse, mort à Liège le 15. décembre 1807 et  
ex 2. 2. 2. de Jean François de Nijse, d'ite à Liège  
le 20. octobre 1812. fille majeure et légitime de  
Jean de Nijse, mort à Diest le 21. Mars  
1769. / et de Marie Thérèse Van Merone,

de ces les derniers de tous les papiers à dire  
le 15. Aout 1792, comme il est à été constaté  
par leurs extraits mortuaires amplexés au registre  
de mariage de l'an 1806 et depuis au  
greffe dudit tribunal sous les Nos 307, 308,  
et 309.

Après leur avoir donné lecture de l'extraits  
de l'acte de <sup>naissance</sup> de l'époux de l'extraits de l'acte de  
l'acte de mariage de Jean François aerts et de  
la présente pour de l'extraits mortuaires  
dudit Jean François aerts et du certificat de  
non-déposition du maire d'anses, amplexés en  
présent acte. / Tenors.

- 1. Joseph van Tongerlo, rentier, 52 ans me  
d'ite 2. Jean Pierre Ruyts, jardinier, ans de  
51. ans rentier S. M<sup>e</sup>, 13. Jacques Lamont  
van der Wee, frappeur, 58 ans me de malines  
4. Jean de goyearts, 4. ans  
Les dits témoins sont euid.

Le même jour jeudi 2. The a onze  
heures et de vice du matin entre  
D'une part:

Jean eyelen, tisserand, né à Liere le 13.  
7bre 1792, y domicilié rue dite le rempart  
de <sup>Liège</sup> Liège, célibataire, fils légitime de  
Pierre eyelen et de Jeanne Marie goupens,  
journaliers, domiciliés à Liere, en présence et  
consentans au mariage (N. N. P.)

D'autre part: Marie Lambrechts, dentellière, née à <sup>Hitegem arrondissement de malines</sup> Liere le  
17. 8bre 1746, domiciliée à Liere rue dite le  
fabourg d'anses, célibataire, fille légitime  
d'Hubert de Charles Lambrechts, mort à Liere

le 25. 8bre 1795, ainsi qu'il résulte de son  
extraits mortuaires; et d'Anne Catherine Heekx,  
journalière, domiciliée à Liere, en présence  
et consentante au mariage. / N. N. P.

- 1. Antoine Balthazar geyens, gobelets, tisserand,  
34. ans rentier des chantiers de l'époux  
9. Denis Verheijen, menuisier, 56 ans rentier  
des chantiers 13. J. S. Heekx, tisserand, 23 ans  
chantiers 4. Levent-out 3. ans

Les dimanches 29 aout et 5. 7bre pour jeudi  
9. 7bre à onze heures du matin. entre  
D'une part:

André Marien, tisserand, né à Duffel, arrondissement  
de Malines, le 17. mai 1792, domicilié à Liere  
rue de Saint-Benoit, célibataire, fils légitime de  
Jean Marien Dedece et Malines le 23. mesidor  
an deux / 19. juillet 1804. / ainsi qu'il résulte de  
son extraits mortuaires; et de Marie Theres de  
Dehen journalière, domiciliée à Liere, en pré-  
sente et consentante au présent mariage / N. N. P.

D'autre part: Jeanne Catherine Lambrechts, dentellière, née  
à Itgem, arrondissement de Malines, le 3. 8bre 1746,  
domiciliée à Liere rue dite le fabourg d'anses,  
célibataire, fille légitime et majeure de Charles  
Lambrechts, mort à Liere le 25. 8bre 1795, comme  
constatés son extraits mortuaires et d'Anne  
Catherine Heekx, journalière, domiciliée à Liere  
en présence et consentante au mariage / N. N. P.

N. N. P. / Les dits époux nous ont déclaré qu'il est  
né d'eux un enfant de sexe féminin à Liere le  
4. juillet d'aujourd'hui, inscrit le lendemain au registre des  
actes de naissances sous le N<sup>o</sup> 217, et sous les  
nom et prénoms d'Anne Marie fille de Jeanne

Catherine Lambert, dont le present epoux  
Le desire etre le pere et qui ils reconaissent  
pour leur fille legitime.

- Temoins.
1. Antoine gaminai balthazar gobbaerts, tisserand, Brans  
rue par des chateaux
  2. Louis Verheijen Suisse
  3. J. H. Neuf
  4. A. outrood
  4. amis
- (les seuls temoins.)  
savant voir

N<sup>o</sup> 2.  
Le mariage sera fait le 9. Mars à 11 et 1/2 de  
matin entre

D'une part:  
Jean Francois Van heurle, ouvrier = Cordonnier, né à  
Bouhout, arr<sup>t</sup> d'Anvers le 21. Juillet 1745. domicilié  
à Liere rue de Chats, celibataire, fils legitime et  
majeur de Pierre Joseph Van heurle mort le dimanche  
des ascendants paternels à herenthout le 4.  
gornival au doug / 25. Mars 1804. y. et de  
Catherine Van hiel, deede à herenthout le 22. Aout  
1793. quand a les autres ascendants maternels  
il n'a pu produire leurs extraits mortuaires  
faits de les avoir connus et par ce qu'il ignore  
leurs derniers domiciles et les lieux de leurs  
deces ce qui a été affirmé sous serment par  
les futurs epoux et par les temoins, denommés  
Ci bas Conformement à l'avis du conseil d'etat  
du 25. juillet 1805. /

D'autre part:  
Anne Barbe Van roof dentelliere, née à  
liere le 4. Mars 1781. y domiciliée rue des Chats,  
celibataire, fille majeure et legitime de  
Jean Baptiste Van roof deede à liere le  
16. janvier 1797. ainsi qu'il resulte de son  
extrait mortuaire; et de Barbe Van elport

Den tellen. domiciliés à liere, ici presents et  
consentants au present mariage. / N. S. C.  
Temoins.  
Jean Van heurle, 43 ans, me de l'eglise, frere de la mariée,  
y. au combat de l'eglise, instituteur, Jean Van heurle  
descendant, 2. Jean Francois Van heurle, charpentier, age  
de 51 ans, ruyant de l'eglise. 3. M. de l'eglise gaminai  
me de l'eglise, Condamné 36 ans, me de l'eglise  
3. amis (les seuls temoins savant voir) /

a public les dimanche 5. et done pour Jeudi le 9. Septembre  
à onze heures du matin entre Anne Bart  
Pierre Francois Bal, Domestique, né à Rumpst, arr<sup>t</sup> d'Anvers,  
le 15. fevrier 1780. domicilié à boue, celibataire, fils legitime et  
majeur de Jean Francois Bal, mort à Rumpst le 28. Juin 1800. et de  
Marie Catherine Van Loock, deede à Rumpst le 4. Aout  
1782. Comme il est prouvé par les extraits de leurs actes de deces,  
Des autres ascendants tant paternels que maternels sont  
aussi tous deedes à Rumpst, Comme conste par le certificat  
de leurs deces, delivré par le maire de Rumpst le 26. Aout dernier

D'autre part:  
Jeanne Elisabeth de baker, Servante, née à liere le 11. mai  
1782, y domiciliée au hameau de laupenen, banlieue de la ville,  
celibataire, fille majeure et legitime de Jacques de baker, et de  
Anne Marie Le Dieu, laboureurs, domiciliés à liere  
ici presents et consentants au mariage.

- Temoins.
1. Pierre Jean De baker, cultivateur, age de 42 ans, kagenbroeck, frere de la mariée
  2. Jean Baptiste Cautreb, parieur age de 65 ans, faubourg d'Anvers
  3. Pierre Francois Delien, 33 ans
  4. Francois Van den wijngaert age de 51 ans
- Les temoins seuls savent écrire, / les Epoux ne savent pas  
Bannis

N<sup>o</sup> 2 ) Dimanches 3. et 12. pour jeudi  
16. et 11. et 1/2 du matin entre

D'une part  
M<sup>re</sup> Jean Northout particulier, né à Waalswijk  
ans de son âge le 10. d'oct. des bouches  
du Rhin le 1. gbre 1786, domicilié à  
Anvers, célibataire, fils légitime de Jean Northout  
à de Jeanne Maes, cultivateurs, domiciliés  
à Waalswijk et consentans au présent mariage  
comme il est prouvé par leur acte authentique  
de consentement, donné devant le notaire  
imp<sup>o</sup> Jean Conille van Nieuwegeen à  
Waalswijk le 10. Août dernier, enregistré  
à Malines en formes. &c.

D'autre part:

Francoise de Cordes Cabaretière,  
née à Denderhautein, le 10. d'oct. de  
1779, comme constaté par  
l'extract du son acte de naissance, enregistré aux  
registres de Mairies de cette ville de l'an  
1810 et déposé au greff. du tribunal de Malines  
sous le N<sup>o</sup> 277. Domiciliée à Liere rue  
d'Anvers N<sup>o</sup> 3. Veuve de Jacques de Corter,  
né à Liere le 19. Août 1789, ainsi qu'il  
conste par son extract mortuaire, fille  
majorée et légitime de Michel de Cordes,  
mort à Denderhautein le 16. Août 1798.  
ainsi qu'il résulte de l'acte de notoriété  
passé devant le juge de paix de Canton de  
Liere le 19. gbre 1810. enregistré aux dit<sup>s</sup> registres  
le N<sup>o</sup> 278.; et de Jeanne pract, décédée à  
Denderhautein le 28. gbre 1811. comme il est  
constaté par son extract mortuaire; les  
autres ascendans tant paternels que maternels  
sont aussi tous d'icelles, ainsi qu'il résulte  
de certificat de mariage le 11. Mars de  
M<sup>re</sup> Jeanne Denderhautein.

Retraire.

1. qu'il l'homme Joseph van der Linden Reueur  
Municipal de cette ville, y don<sup>t</sup> marié sans  
peuples, Liban
2. Etide van poepel, Blanchissans, ans  
indiff<sup>o</sup> 3. D'Anvers
3. Antoine 19. gbre 1811. et son épouse Anne (ans 2  
7 ans  
d'Anvers)
4. Corneille van der Griendes, 59 ans (ans 2  
7 ans  
d'Anvers)
4. Amis sont les J<sup>rs</sup> &c.

N<sup>o</sup> 1. le Vendredi 17. gbre 1813. à onze heures du  
matin entre

~~D'une part:  
M<sup>re</sup> Charles Morel, né à Liere le 10. d'oct.  
1777, domicilié à Liere rue  
des  
M<sup>re</sup> Charles Morel, né à Liere le 10. d'oct.  
1777, domicilié à Liere rue  
des~~

à publier les dimanches 19 et 19. pour jeudi  
23. gbre à onze heures du matin entre

D'une part:

Corneille Bogaerts, cultivateur, né à  
Liere le 10. gbre 1776, domicilié en cette  
ville de Liere, fils légitime et majeur de Jacques Bogaerts,  
cultivateur, domicilié à Liere, incapable  
de pouvoir manifester sa volonté, comme constaté  
par l'acte de notoriété, passé devant M<sup>re</sup>  
le juge de paix de Canton de Liere le 27.  
Aout dernier et par le jugement d'homolo-  
gation, rendu par le tribunal de l'instance  
siège à Malines le 31. du même mois.  
A de Jeanne van Pijck, cultivateur, domiciliée  
à Liere, ici présente et consentante au  
présent mariage. J. & C. E. / &

D'autre part:

Jeanne Catherine de Winter, servante,  
née à Liere le 19. Mars 1773, domiciliée  
à Anvers N<sup>o</sup> 3., célibataire, fille

Major et légitime de François de Witter,  
mort à Boulogne le 1. germinal an 5  
/ 27. Mars 1805. / et d'Anne Cathérine Crausels,  
décédée à Boulogne le 31. Mai 1777. tous  
les autres ascendants tant paternels que  
maternels sont aussi décédés les patrons  
à Boulogne et les mères de Liège  
comme ainsi qu'il résulte de  
leurs extraits mortuaires

Témoin.

1. Pierre Sasseent, Cultivateur, 37 ans, habitant à...
  2. Guillaume gummair troyts, médecin 57 ans d'Anvers,
  3. Guillaume Van seboz, praticien, 73 ans d'Anvers
  4. Guillaume Versoort, jardinier, 62 ans de Liège
- B. Amis / l'époux seul sait écrire

à publier les Dimanches 19 et 26. pour  
jeudi 30. 7bre à onze heures de matin entre  
d'une part:

Pierre François de Schutter, tisserand, né à Liège  
le 16. février 1799. / domicile à Liège  
le faubourg de Bois-le-Duc, célibataire,  
fils légitime de Jean Baptiste de Schutter  
mort à Liège le 11. juin 1797. et d'Elizabette  
Thijs, décédée le dernier de ses ascendants  
paternels à Liège le 14. juin 1804. comme  
conste par leurs extraits mortuaires; Les  
autres ascendants sont aussi de Liège ainsi

qu'il résulte de l'extrait de l'acte de  
décès de gummair de Witter son aïeul  
paternel, mort, veuf de Cathérine Wellens,  
son aïeulle paternelle, à Liège le 10. janvier  
1794.

D'autre part:

une Marie Sebraets, dentellière, née à Liège  
le 31. xbre 1796. / domicile à Liège dite  
le faubourg de Bois-le-Duc, célibataire fille  
Major et légitime de Pierre gummair  
Sebraets, décédé à Liège le 4. brumaire an  
Sept. / 23. 8bre 1798. / ainsi qu'il est constaté  
par son extrait mortuaire et de Marie Cathérine  
Kerstomans, dentellière, domiciliée à Liège, en  
présent et consentante au mariage / d. d. d.

N. B.

Mais ayint été époux nous ont dit et déclaré  
qu'il est né d'eux un enfant de sexe féminin,  
à Liège le 25. janvier 1812. inscrit le 26. suivant  
aux registres de l'état civil sous le N° 31.  
et sous le nom et prénom de Marie  
Elizabette fille de Marie Sebraets  
dont le présent époux se déclare être le père  
et qu'il reconnaît pour leur fille légitime.

Témoin.

1. Pierre gummair Barthazar janssens, tisserand,  
65. ans
2. Pierre gummair Peus, tisserand,  
27. ans
3. faubourg de Bois-le-Duc
4. amis.

Les époux ne savent écrire

le même jour jeudi 30. juil. à 11<sup>h</sup> du  
matin etc

D'une part:

Pierre de laet, <sup>Journalier</sup> né à Nèpel, Canton  
de Liège le 15. Mai 1762, domicilié à Liège  
rue de la fure. Laimont, veuf d'Anne Marie  
Roy bouz, décédé à Liège le 8. juil. 1810,  
fils majeur et légitime de Jean de laet, mort  
à Nèpel le 4. juillet 1765. et de Catherine  
marion, <sup>4. janvier 1795.</sup> décédé à Nèpel le 4. juillet 1765.  
comme il est prouvé par leurs extraits  
mortuaires, quant à ses autres ascendants il  
n'a pu produire leurs extraits mortuaires  
faute de les avoir connus et par ce qu'il  
ignore et les lieux de leurs domiciles  
et ceux de leurs décès, ce qui est affirmé  
sous serment par les conjoints et par les témoins  
dénomés ci-dessous conformément à l'avis  
du Conseil d'état du 25. juillet 1803.

D'autre part:

Mme Thérèse van den ijnde, journalière,  
née à Duffel le 6. Aout 1757, domiciliée  
à Liège rue des lieues, veuf de Guillaume  
Verpoorten, décédé à Liège le 25. Febr.  
1804, fille majeure et légitime de François  
van den ijnde, mort le dernier de ses  
ascendants paternels à Duffel le 12. Mars  
1809 et de Catherine van den ijnde, décédé  
le dernier de ses ascendants maternels  
à Duffel le 5. Thermidor an 6.  
le 22. juillet 1798. ainsi qu'il résulte de  
leurs extraits mortuaires.

1. François de laet, cultivateur, 53 ans, veuf  
d'Anne Laimont, fils de l'époux, 2. Guillaume  
van den ijnde, 36 ans, Duffel, beau-frère  
de l'époux, 3. Pierre Morel, 38 ans, Duffel,  
4. Boulenger, 25 ans, tous deux de Liège, le 4. Aout 1803.

les 3. témoins témoins témoins témoins

a publier les Dimeaux les 26. juil. et  
27. juil. pour qu'après toutes les formalités  
auroient été observées. etc

N<sup>o</sup> 1.

D'une part:

Laurant Biernans, Chapelier, né à Sartre  
arrondissement de Tournai le 10. juillet 1787,  
domicilié, célibataire, fils légitime et  
majeur de Jean François Biernans, Chapelier,  
et de Marie Elizabeth Wegemans, son épouse,  
domiciliés à Sartre et consentans au présent  
mariage, comme il est prouvé par leur authentique  
acte de consentement donné devant le notaire  
impérial Martin François Vissers, à Sartre  
le 20. juil. dernier enregistré à Tournai  
en deux formes.

D'autre part:

Mme Catherine Sanders, particulière,  
née à Moll, arrondissement de Tournai le 25. Aout  
1798, domiciliée à Liège rue de Bonle-dun  
célibataire, fille légitime et majeure de  
François Sanders, Chapelier, et Marie  
Thérèse Haas, son épouse, domiciliés à Liège  
impresens et consentans au mariage.

- 1. François de Kindredin, 45 ans, Sartre, beau-frère de l'époux
- 2. Dominique Sanders, 35 ans, Balaer, cousin germain de l'époux
- 3. Pierre van Calster, 61 ans, rue de l'eglise, cousin germain allié de l'époux
- 4. avoué

N<sup>o</sup> 2. quand toutes les formalités requises par  
le Code Napoléon auroient été observées. etc

Antoine Charles Morel, fils de Jean,  
né à Gand, Justicier du Département de l'Escaut,  
le 7. février 1777, domicilié à Liège rue des tilleuls 103.

Depuis lors fait en

libataire, fils légitime et majeur de François  
Morel, Charpentier et de Jeanne Raspeel, son  
épouse, domiciliée à Gand et consentant au présent  
mariage, comme il est prouvé par les actes  
authentiques de consentement donné devant  
le notaire impérial Charles Morel de Cœlog  
à Gand le 30. Aout 1811 enregistré et légalisé  
en forme; D'un part;

et:  
Marie Schmidt d'entelliere, née à Gand  
le 21. juin 1791, domiciliée à Liège rue des  
tillens, célibataire, fille légitime et majeure  
de Jean Schmidt, décédé à Gand le 9. 9. 1794.  
ainsi qu'il résulte de son extrait mortuaire  
et de Marie Jeanne Corvadeur, sœur, domiciliée  
à Gand et consentante au présent mariage, comme  
il est constaté par son acte authentique  
de consentement, dont mention est faite.

N. B.

Mais au point les dits époux nous ont déclaré  
qu'il est né d'eux un enfant du sexe  
masculin à Gand le 16. février 1812, inscrit aux  
registres de l'état civil de Gand sous les noms  
et prénom de leopold Smith fils naturel de  
Marie ~~Smith~~ <sup>d'entelliere</sup> née en cette ville et y domiciliée  
et de Armande Meys, fille de Jean et de Jeanne  
Van Vassour; ainsi qu'il est prouvé par l'extrait  
de l'acte de naissance, ci annexé, dont le  
présent époux se déclare être le père et qui est  
reçu d'après pour leur fils légitime; mais en  
tous cas les futurs époux nous ont déclaré  
sous serment que le nom de famille de l'enfant  
et celui de la mère se trouvent mal orthographiés  
dans l'acte de naissance dudit enfant vu qu'au  
actes Smith au lieu de Schmidt et Vanasse  
au lieu de Vanvassour; conformément à l'usage  
en usage d'usage du 13. Mars 1808

Cœlog, filem de Cœlog 31. en fables de 28. qu'on a en l'acte de naissance  
N. albert Janssen  
23 ans 3. 11. 1812-1813  
en 4. 2. 1812. Les ans 1812.

à publier les dits mandes le 10 et 17 pour  
Judi 21. 8. 1813 à onze heures du matin entre  
D'une part.

Jean François de Lige, Cultivateur, né à Hespel (entre  
de Liège, le 17. janvier 1776, domicilié à Grand  
arrêt d'Atter, célibataire, fils légitime et majeur  
de Pierre de Lige, cultivateur, domicilié à Hespel et  
consentant au présent mariage, comme il est prouvé  
par son acte authentique de consentement donné  
devant le notaire impérial van der Linden à Liège et  
y enregistré en forme et de Marie Cathérine  
Vanjustel, décédée à Hespel le 17. Mars 1811,  
ainsi qu'il résulte de son extrait mortuaire

D'autre part:

Clair Struyf, cultivateur, né à Liège le  
27. janvier 1769, y domicilié au lieu de  
Noyembroe, banlieue de la ville, célibataire, fils  
légitime et majeur de Martin Struyf, mort,  
le 20. Mars 1808 et de Jeanne Janssens, décédée  
à Liège le 18. 7. 1810. Jeanne Goddeman  
son aïeule maternelle étant décédée, veuve de  
Jean Janssens son aïeul maternel à Liège le  
28. janvier 1812, comme il est constaté par  
leurs extraits mortuaires.

Debourse l'acte mortuaire

1. Concile Struyf, majeur, 45 ans rue d'Atter  
au n. 1. 9. 1. Pierre Gammes inspecteur  
debitant de tabac 58 ans à la place, conc. de  
Clyons B. Pierre Moir, le avortant 2. ans,

les dits témoins savent et croient



fils légitime et majeur de Joseph Luyssmans,  
mort à Waerloos le 21. juin 1791. ainsi qu'il  
résulte de son extrait mortuaire; et d'Anne  
Marie Boen, cultivatrice, domiciliée à Waerloos  
et consentante au présent mariage et par  
la Jurisdiction, donne au Veuve

devant le notaire Jean Antoine Boura à l'acte  
le 16. 8bre. dans son registre et formes.

d'autre part:

Elizabeth van Raelen Couturière, née à  
Duffel, arrondissement de Malines, le 22. 8bre 1787,  
domiciliée au hameau de la hère au ban liers de  
la ville de Liere, célibataire, fille majeure  
et légitime de Pierre van Raelen, deed  
le 21. 8bre 1781. et de sa femme Marie  
Theunis, deed à Liere le 20. thermidor an  
6. / 7. Aout 1798. Cornille Theunis, sa mère  
maternelle etant deed veuve de Marie de  
Winter, son aïeule maternelle, et duffel le

comme l'acte par leurs extraits mortuaires.

1. Guillaume Gummier Notaire à Liere, 37 ans  
2. Jean Baptiste Luyssmans, Coureur, 36 ans  
3. Pierre de Poort, juriste, 36 ans  
4. Godefridus  
5. Arent vord } 2 ans

N° 2. le même jour vendredi 5. 9bre à onze heures  
du matin.

Pierre van Aelst, tisserand, né à Woensel, arrond.  
d'Enghoven, Dep. des bouches du Rhin, le 1. Aout 1785.

domicilié à Liere au dit de Berlaerij, célibataire,  
fils légitime et majeur de Godfried van Aelst, mort  
à Woensel le 6. janvier 1799. et d'Anne van Hautum,  
deed à Woensel le 7. Aout 1808, comme il est  
proven par leurs extraits mortuaires; quand e les aïeuls  
et aïeules tant paternels que maternels le  
futur époux nous a déclaré sous serment qu'il  
sont tous deed mais qu'il ne pu produire  
leurs extraits mortuaires, par ce qu'il ne les a  
pas vus et qu'il ignore les lieux de leurs dees  
faute d'avoir connu leur dernier domicile, ce qui  
a également été affirmé par la future épouse  
et les quatre témoins dénommés ci-dessus. (Luyssmans)  
pour autant qu'il lui convenait. Conformément  
à l'avis du Conseil d'Etat en date du 25. juillet  
1805.

et:

Maria Catharina Callaerts dentellière, née à Liere  
le 7. 9bre 1782. et domiciliée au dit de la hère  
célébataire, fille majeure et légitime de  
Sebastien Callaerts, batelier, domicilié à Liere  
en présent et consentant au mariage et de  
Jeanne Catharina Rouwels. f. v. E. J.

témoins

1. Cornille Janssens, graveur en bois, 30 ans dentellier
2. Jean François Jacques de Balder, tisserand, 37 ans dentellier
3. François Pandelaers, tisserand, 25 ans rue des bateliers
4. Arent vord (le Arent). les époux ne sont vus /

170-13 le même jour à onze heures et demie du matin. entre  
d'une part:

Pierre Jean Willens, couturier, né à Boom, arrond.  
d'Anvers, le 21. Octobre 1777, domicilié au hameau  
de Mijle ban liers de la ville de Liere, né le 2.

Madelaine ruyts, deede à lierre le 13. gbre 1792.  
ainsi qu'il résulte de son extrait mortuaire, fils légitime  
d'une et majeur d'antoine willerns et de marie therese  
luy paerts, son epoux, formez domiciliés à Yeeth  
et consentans au présent mariage, comme il est  
prouvé par leur acte authentique de consentement  
donné devant le notaire Jean antoine bodda à  
doux le 15. gbre dernier, enregistré en forme de

d'autre part:

Catherine op de Beek, servante, née à woud  
notre dame, arrêt de melines le 19. tout 1791.  
domiciliée à lierre au 5. n° 2, célibataire, fille  
légitime et majeure de concille op de Beek, mort  
à lierst-garden boylh le 6. vendémiaire an 8/28  
gbre 1799., ainsi qu'il est constaté par son extrait  
mortuaire; et de marie therese van der woud  
cultivatrice, domiciliée à lierst-garden boylh et  
consentante au présent mariage, comme il est  
prouvé par son acte authentique de consente-  
ment donné devant le notaire imperice van  
aylla à lierre le 14. gbre dernier et enregistré en  
forme.

tenoies

1. Henri Dally, sabotier, 29 ans au 5. n° beau-père de l'époux
2. James wegg formia, 33 ans vigne
3. Gabriel bovoets, laboureur 46. ans vigne
4. pierre thois brasseur, 39 ans mède de l'époux
3. Amis: les époux savent écrire.

à publier les dimanche 7 et 14. gbre 1813.  
pour quand toutes les formalités requises par le  
Code Napoleon, auront été observées, en

D'une part:

Jean guillaume peeters, soldat reformé du 56.  
régiment inf.<sup>rieur</sup> de ligne né à lierre le 29. février  
1763., domicilié au lieu de malinas, cel. bétard,  
fils légitime et majeur d'andré peeters frippia,  
domicilié à lierre qui consent et consentant au  
mariage / N. E. / et de feue marie anne francoise  
peeters,

d'autre part:

anne ide bermans, servante, née à hasset,  
arr. idem, arrêt de la mare inférieure le 27. gbre  
1780., domiciliée à lierre au hameau de hayenboek,  
célibataire, fille légitime et majeure de jean bermans  
et de marie helene Meets, journaliers domiciliés  
à hasset et consentans au présent mariage,  
comme il est prouvé par leur acte authentique  
de consentement donné devant les notaires  
Nicul gouts bloots et jean Corwarens à hasset  
le 28. gbre dernier, enregistré et légalisé en forme,  
tenoies.

1.

2.

3.

4.

l'époux sait l'épouse ne sait  
à publier les dimanche 21 et 28. gbre pour jeudi  
2. gbre 1813 à onze heures du matin entre

D'une part:

Jacques Joseph van Roosttraeten, journalier, né  
à putderboek, arr. d'Amers, le 5. gbre 1777.  
domicilié à lierre au der tittels, veuf de  
marie therese van looy, deede à lierre  
le 28. gbre 1811. fils légitime et majeur de

Jacques Joseph van Rofftraeten, mort à  
Guldenbosch le 27. Mars 1812. comme il est  
prouvé par leurs extraits mortuaires; et de  
Mme tenner, cultivatrice, domiciliée à Gulden-  
bosch et consentante au présent mariage, ainsi  
qu'il résulte de son acte authentique de con-  
sentement donné devant le notaire François  
Wastelaers à Liège le 6. Mars 1809 et y  
enregistré en formes &

(D'autre part:

Mme Catherine Suetens, boutiquière, née à  
Liège le 16. Mars 1789, y domiciliée en dite  
de berlaerijde n<sup>o</sup> 2, veuve de Pierre Adrien van  
Brandt, décédé à Liège le 26. Juin 1809, comme  
il est constaté par l'extrait de son acte de décès,  
fille légitime et majeure de Guillaume Suetens  
et d'Elizabeth van Loij, agriculteurs, domiciliés  
à Liège in presens et consentans au  
mariage / N. E. / témoins.

1. Pierre Guillaume Vervoort, cultivateur, 38 ans  
né à Aillennes, 2. Jean François Wyttenbroeck,  
débiteur de tabac à Liège balancier, 3. François  
Gans, ~~selon~~ rentier, sans domicile fixe, à Liège  
M. Amis savent tous ces

N<sup>o</sup> 2. même jour à 11 et 1/2 du matin (vendredi 2. pro.)

entre  
Pierre Henri Boyaerts, typographe, né à Liège le 11.  
Mars 1792, y domicilié au bequinez, (célibataire),  
fils légitime des d'effs Guillaume Boyaerts et  
Anne Elizabeth van der Nuylen tous les autres

ascendants tant paternels que maternels sont  
aussi décédés comme il est prouvé par les  
extraits mortuaires de de Mère, décédé  
veuve de son père à Liège le 8. Ventose an 12  
/ 28. Février 1804. / d'Anne Beulle son aïeule  
paternelle, de divers autres Boyaerts  
à Liège le 24. Février 1792; et de Jean  
Thaplingers son aïeule maternelle de de  
veuve de François van der Nuylen à Liège le  
8. Juillet 1799; d'une part.

Anne Berbe Calingaert, dentellière née  
à Liège le 14. Janvier 1792, y domiciliée au  
de la Pot de la Bles, célibataire, fille légitime  
de et majeure de François Calingaert,  
mort à Anvers le 7. avril 1807, ainsi  
qu'il résulte de son extrait mortuaire  
et de Boyge van aertscheer, journalier  
domicilié à Liège in presens et consentans  
au mariage / N. E. /

témoins.

1. Charles Exp. Hendrickx, pasteur, 37.  
ans né à Bequinez.

2. Adrien Goetbeet, jardinier, 69 ans, Bles  
3. Jacques Janssens, typographe 27. ans né à  
de Liège sans domicile fixe

4. Jean Baptiste Wambler, pipier, 30 ans, Bequinez  
M. Amis les autres témoins, savent tous ces

a publier les dimanches 28 gbre et 5. pbr  
pourjendi 9. dito à onze heures du matin  
entre:

Jean guillaume volkarts, ouvrier - Saxon, né à  
Liere le 21 juin 1783, y domicilié rue de 4. freres  
laurent, célibataire, fils légitime et majeur de famille  
volkarts d'ad. à Liere le 19. pbr 1812, comme  
contepre son extrait Montnaire et d'elizabeth  
theijlman <sup>sauf erreur</sup> domiciliée à Liere, ici présente  
et consentante au mariage: d'une part:

et  
petronille De Vrom, servante, née à S<sup>te</sup> Odouwode,  
arr<sup>t</sup> de Eindhoven, dep<sup>t</sup> des bouches du Rhin, le 21 juillet  
1798, domiciliée à Liere rue dite de berlaire, célibataire  
fille légitime et majeure de rudoiph de Vrom,  
bourlier, domicilié à Oud, dep<sup>t</sup> des bouches du Rhin,  
et consentant au présent mariage, comme il est prouvé  
par son acte authentique de consentement, donné  
devant le notaire imp<sup>er</sup>ial J<sup>er</sup>bert germain de  
Knothien van der menden, le 30 gbre dernier  
enregistré et légalisé en forme, à de Marie van  
tillory, d'ad. à ~~Saxon~~ <sup>S<sup>te</sup> Odouwode</sup>, susdit le 21 juillet  
1804. ainsi qu'il résulte de son extrait <sup>sauf erreur</sup>  
d'autre part

1. piere guillaume volkarts, labretier, 34 ans, tuteur  
pour d'U group 2. pierre smits tisserand, Jean berlaire  
ouf de l'epoux, Jean francois scheyen, charpentier,  
26 ans le premier harnoyeur pour d'U epoux  
4. Jean dep<sup>t</sup> pour ouvrier brasseur et dans 4. freres laurent  
l'epoux et les tuteurs adont volkarts

à publier les dimanches 28.12. pourjendi 16. pbr 1813.  
à 10. heures du matin entre  
d'une part:

Diendonia Joseph Devillers, tisserand, né à Moignolée,  
arr<sup>t</sup> de Dep<sup>t</sup> de Sambre et Meuse, le 10. juin  
1765, domicilié à Liere rue des glands, célibataire,  
fils légitime et majeur de Jean pierre Joseph Devillers  
mort à Moignolée le 23. gbre 1795. et d'Anne francoise  
Lorimont, d'ad. à Moignolée le 21. mars 1795. comme il  
est prouvé par leurs extraits mortuaires les autres  
ajoutés, tant paternels que maternels sont aussi tous  
validés ainsi qu'il est prouvé par le certificat de  
leurs décès, délivré par le maire de Moignolée et  
légalisé en forme.

d'autre part:  
Jeanne elizabeth varts, dentelliere, née à Liere le  
18. janvier 1782, y domiciliée rue dite propojaris dite  
célébataire, fille majeure et légitime de Jean varts  
et d'elizabeth theijlman, journaliers, domiciliés à  
Liere, ici présents et consentants au mariage / légalisé  
à Liere  
leurs deux enfants sont d'U né à Liere sous  
le premier du sup<sup>er</sup> masculin le 17. Jan 1811. inscrit  
aux registres de

l'acte de sup<sup>er</sup> féminin, le 10. février 1813 inscrit  
le même jour aux registres sous le N<sup>o</sup> 45. et sous les noms  
et prénoms d'adèle Theres Wilhelmine.

1. Joseph guillaume varts, epoux, 27 ans à la place  
2. henri van in, particulier 26. ans berlaire  
3. petronille henrynes, bourliere, 26 ans, rue des glands  
4. Adont varts 14 ans.

N<sup>o</sup> 2.

Le même jour 10. Xbre 1813 à onze heures du matin entre

Francis Camps, domestique - cultivateur, né à Heyst op den  
Boogh, arrondissement de Malines, le 17. janvier 1780, domicilié au  
hameau de Hagenbroek banlieue de la ville de Liège, céliba-  
-taire, fils légitime et majeur d'André Camps, mort à  
Aeghem le 13. janvier 1797. et de Marie Anne van  
Wouwer, décédée à Heyst op den Boogh le 16. Mars 1790.  
Jacques Camps son oncle paternel etant décédé à West-  
meerbeek le 20. Janvier 1769, ainsi qu'il résulte des  
Certificats de leurs Dées; quant à ses autres ascendants le  
futur époux nous a déclaré sous serment qu'il n'en a pas  
d'autres mais qu'il lui est impossible de fournir  
des preuves par suite de leurs Dées faites de les avoir  
connus et parce qu'il ignore et leurs domiciles  
et les lieux de leurs Dées, ce qui a ainsi été affirmé  
par la future épouse et les témoins dénommés ci-dessus  
pour autant qu'il leur en a été demandé conformément à l'avis  
du conseil d'Etat en date du 25. juillet 1805.

D'autre part:

Marie Catherine Vliegman, cultivateur, née à Liège le 23.  
Mars 1787, domiciliée au 5<sup>o</sup> n<sup>o</sup> 9, célibataire, fille légitime  
et majeure de Guillaume Vliegman et de Marie Anne  
Vieger, cultivateurs, domiciliés à Liège, in presens et  
consentans au mariage. Témoins / r. v. v. / les seuls  
1. ~~André Vliegman, laboureur, 27 ans~~ / ~~5<sup>o</sup> n<sup>o</sup> 9~~ / ~~franciscain~~ / ~~de Liège~~  
2. Joseph Gummaert Parls, évêque 27 ans à Liège  
3. Louis Joseph van der, particulier, 26 ans belair  
4. Jean Goyvaerts

à publier les 19 et 26. Xbre pour jeudi  
30. Dito à onze heures du matin entre

D'une part:

Henri Van den Branden journalier, né à Anvers le  
5. Xbre 1776, domicilié au hameau de Hagenbroek banlieue  
de la ville de Liège, célibataire, fils légitime et majeur  
de Francis Gummaert van den Branden, ouvrier d'ordon-  
-ner, domicilié à Anvers et consentant au présent ma-  
-riage, comme il est prouvé par son acte de consent-  
-ment, donné <sup>après des appels</sup> devant les <sup>notaires</sup> devant M. le Maire  
d'Anvers le 10. du 1<sup>er</sup> et d'Anna Marie van  
islet, décédée à Anvers le 19. uiv. n. 10  
17. Janvier 1802. / ainsi qu'il résulte de son Strat. n. 10

D'autre part:

Catherine reine Wouters sovrante, née à Anvers  
le 26. Janvier 1786, domiciliée à en Bleshem, céliba-  
-taire, fille légitime et majeure d'Agide Pierre  
Wouters, décédé à Anvers le 15. Xbre 1789, et de Cathé-  
-rine Doctoy, décédée à Anvers le 13. Xbre 1789.  
Fonelle Doctoy son oncle paternel <sup>de Liège</sup> le 13. Xbre 1786.  
4 ans <sup>de Liège</sup> herman son oncle maternel etant ainsi décédé  
à Liège le 9. février 1787, comme l'ont prouvé leurs  
actes de mort, quant à ses ascendants paternels elle nous  
a déclaré sous serment ne pas pouvoir produire  
leurs extraits mortuaires pour

à liège

leur enfant du 1<sup>er</sup> Xbre 1813, né à Liège le 30.  
Xbre dernier inscrit aux registres le 2. Xbre suivant  
sous le n<sup>o</sup> 332 et sous le nom et prénom de Francis Joseph fils  
de Henri van den Branden et de Catherine reine  
Wouters.  
1. Francis Joseph meunier, ouvrier, 53 ans 2. Jean Baptiste van  
den wijngaert, charpentier, 56 ans 3. Louis 3. Jean Baptiste  
-te nous, cultivateur, 53. Liège Broeck 4. Stvoortwood

Le même jour j'ai: 30. pbr 1813, à onze heures  
du matin entre

François gerard Van Noort, <sup>compagnon</sup> tanneur, né à Liège  
le 5. Mars 1784, y domicilié rue de Malines,  
Celibataire, fils légitime et majeur de Jean Baptiste  
Brunon Van Noort, mort le dernier de les ajeudans  
paternels à Liège le 17. de Marie  
Catherine Van den Wijngaert, d'ici, la dernière de ses  
ajeudans maternels, à Liège le Mai 1800 et  
comme l'est par ses extraits mortuaires.

§.

Marie Anne Thijss dentellière née à Liège le 4.  
de ~~...~~ Février 1783, y domiciliée rue dite  
de Propriens verte, Celibataire, fille majeure et légitime  
de Michel Thijss et d'Elizabeth Van Loock, journaliers,  
domiciliés à Liège, ici présents et consentans au  
mariage. Le père seul fait partie.

témoins.

1. Guillaume Vincent Ceulemans, tanneur, âgé de  
ans rue de Berlaer cousin de l'époux.
2. Cornille Herrigars, bouler 46 ans rue de glands cousin  
allié de l'époux
3. Cornille Jaspers, Compagnon aoutere, 34. ans faubourg  
de Boule d'ici
4. Avertroot 2. Anvers.

L

Jean guillaume Ceulemans, Condouvier,  
42 ans, et Avertroot le 1. par  
un 2. vint de Marie Cornelia  
Ceulemans, âgée de 4. ans marié,  
née à Liège -  
telle d'ici et de Marie Anne  
Thijss dentellière, d'ici d'aujourd'hui  
à la date.

intra le 4 à 2. de Liège

N<sup>o</sup> 284.

ext. 1=13
Com: 1=13
2.lett. 40
Soum. 50
<hr/> 3=50